

L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris. — 3 mois, 8 f. — 6 mois, 16 f. — Un an, 30 f.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle br., 2 f. 75 c.

N^o 68. VOL. III. — SAMEDI 15 JUIN 1844.
 Bureaux, rue de Solue, 33.

Ab. pour les Dép. — 3 mois, 9 f. — 6 mois, 17 f. — Un an, 33 f.
 pour l'Étranger, — 40 — 20 — 40

SOMMAIRE.

Courrier de Paris. Fête donnée par S. M. Louis-Philippe aux Expositants, dans la Salle de spectacle de Versailles. — Embellissements de Paris. Nouveaux pavements de voies publiques. Trois Gravures. — Histoire de la Semaine. Portrait du duc d'Angoulême d'après son Thomas Lawrence. — Répandez-moi. Romance. Paroles de M. Gouletou; musique de M. Charles Pascol. — Les Chemins de fer. L'État, les Compagnies. — Algérie. Invention d'un khalifab; Embarquement de troupes, d'après un dessin original de H. Leivaire. — Un Voyage au tour cours à travers la France et la Navarre. Brevet philosophique, souterrain et pittoresque, par Albert Aubert. Chap. I et II. Sept Gravures, par Berial. — L'Exposition des Produits de l'Industrie. (Septième article). Tissus et Poteries. Moteur à broder, par mademoiselle Chanson. Vue générale de la galerie des tissus pendant la visite du roi; Portière en tapisserie, exécutée à Aubusson; Poteries de grès de Voussieu; Trois Vases et Flacon de la fabrique de M. Talmouze. — Bulletin bibliographique. — Annonces. — Musée Lamouré; Une Gravure. — Lévassor dans ses dix rôles du Troubadour omnibus. Une Gravure. — Correspondance. — Échus.

Courrier de Paris.

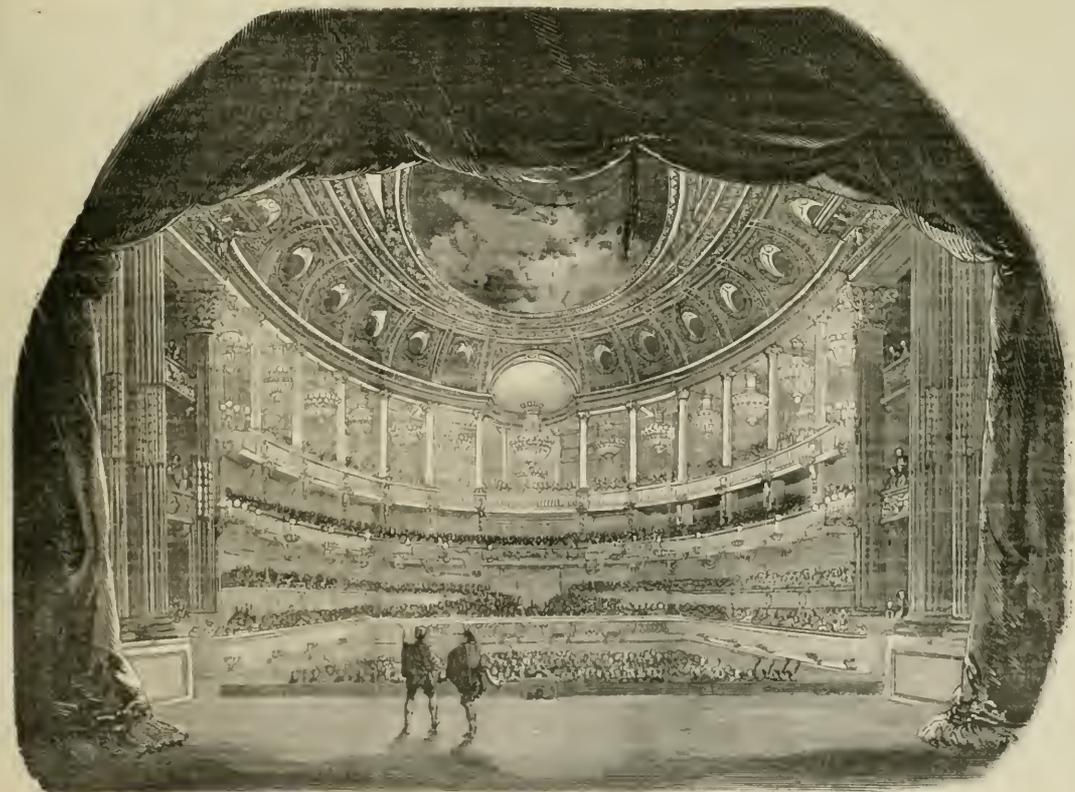
C'est Versailles qui a occupé, cette semaine, le haut du pavé dans le pays des nouvelles; Paris n'a en que le second rôle; mais Paris et Versailles se touchent de si près, que l'un peut bien être pris pour l'autre, et que ce qui arrive à l'autre d'éclatant, profite à l'un : c'est l'affaire d'un wagon, et pas davantage.

Cette grande aventure dont Versailles s'est glorifiée cette semaine, ne devinez-vous pas ce qu'elle est et ce qu'elle veut dire? Avez-vous si courte mémoire, et faut-il vous dire de regarder les choses qui sont sous votre nez et vous crêvent les yeux?

Eh bien! oui, j'entends; ne faites pas tant de bruit pour si peu de chose, et ne prenez pas ces airs croudeurs : c'est du spectacle offert par le roi aux représentants de l'industrie

que vous voulez parler. — Précisément. — Parlez-en donc, je ne demande pas mieux. — Écoutez, je commence.

D'abord, je dois très-humblement m'accuser d'une erreur. Je pourrais bien dire, comme tant de coupables, « ce n'est pas ma faute! » ou comme les écoliers pris en flagrant délit, m'écrier : « Mais, monsieur, je vous assure que c'est chose qui en est cause! » Dieu merci! je suis plus brave que cela, et j'endosse hardiment mes peccadilles. Je reconnais donc, et j'en dis tout haut mon *med culpa*, avoir très-faiblement, mais non pas méchamment annoncé que le roi avait arrêté avant la représentation le spectacle ainsi qu'il suit : *Lucrece* et *la Ciguë*. Entre nous, je tenais l'affiche de l'Odéon lui-même. Mais qu'importe que ce soit l'Odéon, que ce soit moi, que ce soit un autre? la vérité pure est qu'en *la Ciguë*, de M. Emile Augier, ni *la Lucrece*, de M. Ponsard, n'ont eu l'honneur d'être convoqués à la fête de Versailles. On les a laissés très-paisiblement au faubourg Saint-Germain, sur



(Fête donnée par S. M. Louis-Philippe aux expositants dans la salle de spectacle de Versailles, le 8 juin 1844.)

le théâtre où elles sont nées, et si elles vont jamais à la cour, ce sera une autre fois.

L'Opéra a donné le piau à l'Odéon; qu'on ne passe cette expression peu poétique, mais que les amateurs d'éclats ne désavoueraient pas. La soirée du 8 juin, M. Habeneck, chef d'orchestre de l'Académie royale de musique, est parti pour Versailles par la route droite, conduisant, par le même convoi, Poissy, Poissy, le deuxième et le troisième acte de *OEdipe à Colone*, le quatrième acte de la *Favorite*, le deuxième et le troisième actes de la *Muette*; item MM. Levasseur, Massol, Duprez, mademoiselle Dalricé et madame S'oliz pour le chant, et pour l'orchestre MM. Coralli, Malibé et Petitpa, mesdemoiselles Robert, Adèle Dumilâtre, Sophie Dumilâtre et Maria. Ajoutez la *polka*, sans laquelle il n'y a pas de bonnes fêtes, pas plus à la cour qu'à la ville. La *polka* est de tous les rangs, de toutes les conditions et de tous les âges; on la danse de six mois à quatre-vingts ans, et du palais à la mansarde. Jamais on n'a vu, de mémoire de danse, une telle fureur, une telle fièvre, une telle épidémie.

A cinq heures, le salon d'Hercule, qui conduit à la salle de spectacle, était envahi par la foule des invités indistincts; il y en avait plus de quinze cents, sans compter les conviés politiques, diplomatiques et de la familiarité. A sept heures, les portes du théâtre se sont ouvertes, et chacun a pris place sur les banquettes et dans les boîtes indistinctement; on n'avait réservé que la loge royale et celle du corps diplomatique. Je ne vous nommerai pas les personnages qui figuraient dans cette réunion, et il y en avait de tous les visages et de tous les costumes, depuis les plus jolis jusqu'aux plus laids, depuis les plus chamarrés et les plus brodés jusqu'aux plus simples et aux plus modestes; depuis la boîte verte jusqu'aux soutiers avérés. Un journal s'est fort indigné du *négligé* que sans façon d'un brave industriel, qui figurait dans cette assemblée; il avait un habit malpropre, dit-il, et les mains comme son habit. Un autre journal, qui ne tient pas à l'habit, a répondu que pen importait l'enveloppe, et que l'intérieur était le principal; « combinaison de consciences, a-t-il ajouté, cachées sous ces broderies d'or, qui auraient paru au grand jour moins nettes encore que ces mains et que cet habit qui vous ont si fort scandalisés. » — Telles sont les douceurs que se sont dites, à l'occasion de cette fête, le parti des mains propres et des consciences sages, et le parti des mains sales et des consciences propres.

A sept heures et demie, le roi a paru dans sa loge accompagnée de toute la famille royale, excepté le duc d'Annam, qui guerroit en Afrique. M. le comte de Warceuse, frère du roi de Naples, M. le prince Alexandre de Wurtemberg, gendre du roi Louis-Philippe, complétaient le groupe royal et princier.

Je n'ai pas besoin de vous dire que M. Habeneck a conduit l'orchestre admirablement; que MM. Duprez, Levasseur, Massol ont chanté admirablement; que mademoiselle Dalricé et madame S'oliz ont pas chanté moins admirablement; et que tout n'a été plus admirable que les entrées, et les honneurs, et les pironnettes, et les ronds de jambe, et les jets-battus, et les grands et petits écarts de M. Coralli et de mademoiselle Maria, de M. Malibé et de mademoiselle Adèle Dumilâtre, de mademoiselle Sophie Dumilâtre et de M. Petitpa; n'oublions pas mademoiselle Robert, digne aussi d'admiration. Comment, en effet, dans une fête royale tout ne se ferait-il pas admirablement, et ne semblerait-il pas admirable? Quant à la *polka*, elle a été aux nues; il est vrai que mademoiselle Maria la danse à ravir. Peu s'en est fallu que les quinze cents spectateurs, et le corps diplomatique lui-même, dans leur enthousiasme, n'aient renouvelé la scène des juges du *Processus de Famulano*, et ne se soient mis à polker de toutes leurs forces.

Le roi a plusieurs fois exprimé sa satisfaction par des bravos; et tout le monde d'applaudir.

La salle, magnifique en elle-même, était d'ailleurs magnifiquement illuminée; le cristal des lustres y réfléchissait les feux de mille bougies.

Dans les entrées, des plateaux de rafraîchissements, portés par la livrée royale, ont circulé abondamment. Les quinze cents bouches et les trois mille mains qui composaient l'assemblée se sont précipitées sur ces plateaux rafraîchissants, et en ont absorbé la superficie liquide avec un empressement, une avidité, une reconnaissance que justifiaient, au plus haut degré, la température africaine qui avait converti cette salle de spectacle en une véritable étuve ou salle de bain russe.

Tout le monde cependant s'en est allé content, en s'épongeant le front avec son mouchoir. Si, par hasard, — ce qui est impossible, — quelques caractères maussades, quelques esprits mal faits, comme il s'en trouve partout, même dans les plus belles fêtes, s'étaient déclarés peu satisfaits, ils n'auraient pas en la consolation de pouvoir redemander leur argent. Voilà l'inconvénient des spectacles gratuits.

Puisque nous sommes dans les comédiens, les chanteurs et les danseuses, n'en sorions pas; ainsi bien, c'est une espèce qui n'est pas sans agrément; et pourvu que vous vous tenez assez loin des danseurs pour qu'ils ne vous ébourbent pas d'un coup de pied; pourvu que vous soyez vis-à-vis des danseuses dans une attitude et à une distance qui les empêchent de vous envahir, à la pointe de l'épée, votre coupe, votre bourse, quelque fois l'un et l'autre en même temps; pourvu que vous n'ayez affaire qu'à des contredanses et à des chanteurs au gosier modeste, et que vos oreilles ne risquent d'être ni déchirées ni mises en sang, on peut dire qu'il y a moyen d'avoir de l'agrément avec ces messieurs et avec ces dames.

Pour ne parler que de l'entrechat, en voici un éclaircissant qui nous revient après une longue absence. Que dis-je, un entrechat? C'est une fine bayadère, une sylphide délicate, au pied léger, au doux sourire, aux attitudes harmonieuses et poétiques. — Est-ce de Taglion qui vous parlez? — Non, mais de quelqu'un qui lui ressemble et qui pourrait bien lui succéder, de Lucile Grahn.

Lucile Grahn est de retour à Paris depuis huit jours; elle arrive de Londres chargée de hanç-nôis et de couronnes, en veux-tu en voilà. Lucile Grahn donnera-t-elle quelques coups d'aile à l'Opéra? on ne dit ni oui ni non. Léon Pillet est incertain; cependant que faire? Dans quinze jours Marie Taglion se retirera dans son triomphe et ira visiter le lac de Côme pour y choisir et y asseoir son nid. D'autre part, mademoiselle Carlotta Grisi est, dit-on, dans une situation qui conseille aux sylphides de se tenir paisiblement à domicile, en attendant qu'il leur soit permis de redevenir légères. Que fera cependant le ballet pantomime? Qui nous rendra la Willi et la Péri, et toutes ces filles de l'air? Je ne le vois que Lucile Grahn, qui tombe des nuages tout exprès pour parler à ce défilé, Lucile Grahn qui n'a besoin que d'un bond pour remonter d'où elle est descendue!

Cependant quel bruit de vivats et de bravos nous arrive de Vienne, quel parfum de leurs triomphes? C'est à madame Pauline Viardot que ces bravos s'adressent; c'est madame Pauline Viardot qui récolte ces couronnes; le succès qui l'avait caressée fidèlement pendant son séjour à Saint-Petersbourg, l'a suivie jusqu'à Vienne. La *navre Gazzo*, la tendre *Lucia*, ont ému ces bons Viennois jusqu'aux larmes; et notez bien que les Viennois s'y connaissent, et que ce n'est pas une petite marque d'honneur que d'obtenir leur approbation et de leur plaire.

Cependant nos lions et nos lionnes quittent Paris et commencent à se livrer fureusement à la *villogiture*; quant aux tigresses, il n'y en a plus. On va partir, on part, on est parti. Bada à ses attraits ordinaires; Spa s'est embellie et a doublé ses charmes; on va donc à Spa; Spa excite la curiosité; Spa attire par ses bois, par ses fêtes, par ses solitudes; c'est un mélange charmant de bruit et de silence; aussi entend-on dire de tous côtés: « Où allez-vous cette année? — A Spa! — Et vous? — A Spa! — Et vous, là-bas? — A Spa! » En route donc et partons pour Spa, tous tant que nous sommes à qui le ciel a corde au temps, de l'argent et du loisir!

Un conscript vient de renouveler l'histoire d'Achille à Scyros; il avait l'air si candide et si féminin, que le président du conseil de révision lui dit: « Mais, monseigneur, vous êtes une demoiselle! — Pardon, monseigneur, je suis un véritable conscript, et je demande un briquet, ou la mort. »

Le président ne voulait pas se laisser convaincre; mais enfin il fut convaincu. Une autre fois, je vous dirai comment.

Le ciel a fait des siennes cette semaine, et s'est mis dans des rages de pluie terrible; un orage, une averse à Paris, est un des spectacles les plus récréatifs qu'on puisse imaginer; il faut voir toute cette population effrayée s'abritant sous les portes cochères et passant les ruisseaux à la nage. Si l'aventure arrive un dimanche, la comédie est complète: la terre et le désordre que jette la pluie dans les mortels endimanchés ne saurient se décrire. Or, le Paris du dimanche a été trempé jusqu'aux os l'autre jour, et croûté jusqu'à Pélicine, par une inondation subite. C'était un désastre risible de chapeaux, de robes, de pantalons blancs, de jabots mouillés, et de cravates auroborales. Le lendemain matin, ce Paris là se brossait et se séchait encore. — Qui riait dans un coin? les tailleurs, les cordonniers et les modistes. Les orages profitent toujours à quelqu'un, et la preuve, c'est qu'il y a beaucoup d'hommes gens qui passent leur temps à annoncer et à grossir les nuages.

Un soldat en garnison à Paris s'est brûlé la cervelle dans la chambre de sa caserne; ce n'est pas le premier exemple de désespoir que nous ayons eu à signaler cette année dans l'armée: hier, c'était un soldat; l'autre jour, un sergent et un capitaine. A quelle cause attribuer ces résolutions fatales? Il n'y a pas d'exemple, sous l'empire, qu'un homme de guerre, officier ou simple soldat, ait attenté à sa vie. Il est vrai que le victoire ne leur laissait pas le temps de s'ennuyer, et que souvent une balle ennemie se chargeait de les guérir de la maladie du suicide.

Madame Dorval a définitivement rompu avec l'Odéon; elle fait un nouveau pacte d'amitié avec le théâtre Saint-Martin, son bercail en quelque sorte, et le témoin de sa réputation naissante et de ses plus beaux succès de sanglots et de larmes. Madame Dorval et la Porte-Saint-Martin sont liés l'un à l'autre pour dix-huit mois, à partir du mois de septembre. La célèbre actrice débatera par un drame nouveau, qu'on dit d'une grande hardiesse et d'une grande originalité.

Embelleissements de Paris.

(V. I. III, p. 45, 141.)

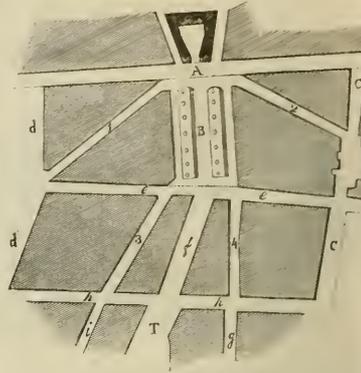
NOUVEAUX PERCEMENTS DE VOIES PUBLIQUES.

Dans un de nos précédents articles, nous avions signalé la nécessité de procurer un nouveau débouché à la circulation aux abords de l'embarcadere des chemins de fer de Rouen, Versailles et Saint-Germain. L'affluence des voyageurs et des voitures encombre chaque jour d'une manière réellement dangereuse l'unique voie destinée à leur passage.

Nos prévisions se sont réalisées, et l'on a senti qu'on ne pouvait tarder plus longtemps à donner de nouvelles issues au mouvement de la population qui se porte vers ce point avec tant d'activité. Les abords de l'embarcadere, centre principal de ce mouvement, ont nécessairement attiré la première attention, et l'on a cherché à les rendre plus faciles, soit en ouvrant de nouvelles voies publiques dans cette direction, soit en élargissant celles qui seules y conduisent aujourd'hui.

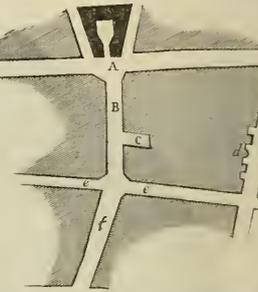
Plusieurs projets ont été étudiés dans ce but. Celui qui satisfaisait le plus grandement les exigences de la circulation, avait été conçu dans une réunion des propriétaires du quartier. Il établissait d'abord une vaste place en face du débar-

cadere Saint-Lazare, dans les terrains vagues qui servent aujourd'hui de chantiers; puis de cette place rayonnaient des rues dans toutes les directions, pour rejoindre, d'abord la rue Sainte-Croix, au-dessus du collège Bourbon, et communiquer à la Chaussée-d'Antin par la rue Joubert; ensuite la rue Neuve-des-Mathurins, pour déboucher les rues Gréffulhe et Godot, et parveur au boulevard; enfin la rue Saint-Nicolas, pour communiquer avec la rue de l'Arcade.



(A. Débarcadere Saint-Lazare. — B. Place projetée. — 1, 2, 3, 4. Rues projetées. — c. Rue Saint-Croix. — d. Rue de l'Arcade. — e. Rue Neuve-Saint-Nicolas. — f. Rue de la Ferme. — g. Rue Godot. — h. Rue Neuve-des-Mathurins. — i. Rue Gréffulhe. — j. Rue Tronche.)

Ce projet, bien combiné sous le rapport de la circulation, présentait, il est vrai, d'assez grandes difficultés d'exécution, par le nombre de rues à ouvrir, l'importance des immeubles à exproprier, et les sacrifices pécuniaires à faire. Un travail beaucoup plus restreint fut donc proposé à l'administration municipale, et accepté presque aussitôt. Il consistait simplement dans le percement d'une rue de quinze mètres à travers les chantiers en face de l'embarcadere, et en prolongement de la rue de la Ferme, avec une espèce d'emphase qui eût donné dès à présent une seconde porte au collège Bourbon, mais qui, pour l'avenir, menaçait l'existence de cet édifice: car, placée dans l'axe de la rue Joubert, cette espèce d'impasser en serait devenue nécessairement plus tard la continuation, à travers les bâtiments démolis du collège.

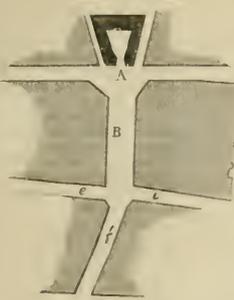


(A. Barbès. — B. Rue nouvelle de 13 mètres. — C. Rue nouvelle. — D. Rue nouvelle. — E. Collège Bourbon. — F. Rue Saint-Nicolas. — G. Rue de la Ferme.)

Ce projet, bien que voté par le conseil municipal et sanctionné par une ordonnance royale, a soulevé une réprobation presque unanime. Evidemment une seule rue de quinze mètres était insuffisante pour les immenses besoins créés sur ce point par la réunion de trois chemins de fer, et à peine la décision fut-elle rendue, qu'on reconnut la nécessité de la modifier. Des propositions furent faites par une compagnie de propriétaires pour l'exécution d'un troisième plan: celui-ci abandonnait les rues rayonnantes d'abord projetées, mais conservait l'exécution d'une place, qui, coupée par des trottoirs pleins pour les piétons, eût donné à l'affluence des voyageurs et de la population tout l'espace nécessaire.

Ces propositions n'ont pas été adoptées complètement, et l'administration semble avoir pris un *mezzo termine* entre ce projet et celui qu'elle avait primitivement adopté. La place ne sera point exécutée, mais la grande rue du débarcadere sera portée à vingt mètres de largeur. Les rues Saint-Lazare et Saint-Nicolas seront immédiatement élargies, et le collège Bourbon prendra façade sur la nouvelle voie publique.

Il faut avouer que ce projet ne semble pas répondre encore aux besoins de la circulation. Une rue, même de vingt mètres, ne semble pas en rapport avec le développement que doit prendre chaque jour l'activité concentrée sur ce point. Cependant, quel qu'il soit, il devient urgent, et doit être promptement exécuté. On dit que des difficultés qui existent entre la ville de Paris et l'Université, pour l'échange des terrains dépendants du collège, en retardent sensiblement l'exécution. Nous souhaitons qu'elles soient promptement terminées, dans l'intérêt des nombreux voyageurs que le débarcadere jette chaque jour sur la chaussée dangereuse et encombrée de la rue Saint-Lazare.



A. Dubarceière. — B. Rue de 20 mètres. — C. Rue Saint-Nicolas. — f. Rue de la Vierge.

Mais ce n'est point seulement sur ce point que l'attention devrait se porter. Un seul débouché ne suffit pas à la circulation dans les chemins de fer appelés dans le quartier Saint-Lazare et au carrefour de l'Arcade. Il serait bien temps que l'administration songeât à favoriser les efforts privés qui tendent à régulariser, à rendre plus viables et plus salubres ces débris de l'ancienne Pologne. Déjà, il est vrai, elle s'est occupée de redresser une partie de la rue du Rocher, qui, suivant les sinuosités tortueuses de l'ancien chemin des Étrangers, aboutit si péniblement à la barrière Montenoisy, que sa situation appelle à soulager la barrière Glichy, déjà tellement encombrée. Mais cette amélioration partielle n'est qu'un bien faible résultat tant que les autres parties de la voie publique resteront dans cet état d'invivabilité. Ne serait-ce pas le cas d'achever la rue Malheures, qui, un seul mur en façade, communique, par la place de La Harpe, à la rue de la Pépinière? On obtiendrait ainsi une large voie de communication qui suppléerait à l'insuffisance et à l'irrégularité de la rue du Rocher. Puisque l'administration laisse en ruine partout sur l'emplacement de ce beau boulevard Malheures, dont deux décrets successifs avaient ordonné l'ouverture, il faudrait au moins qu'elle fût chargée de conserver la seule partie qui n'est pas encore obstruée, et qui devant d'une véritable importance dans les prévisions d'un avenir peu éloigné.

Histoire de la Semaine.

Les événements se pressent cette semaine sous le burin, ou, pour être plus exact, sous la plume d'un historien. Nous voulons en omettre aucun et donner à tous l'espace qu'ils méritent, nous avons dû compléter sur notre encreuse le *Courrier de Paris*, pour pondre aux yeux de nos lecteurs les seuls leurs plus ou moins réussies de la fête de Versailles, et sur les informations à la fois particulières et officielles d'un autre de nos collaborateurs pour rendre compte de scènes dont l'Afrique du nord vient d'être le théâtre.

Mais si nous sommes dispensés de suivre nos députés à la fête où ils ont été conviés, nous devons rendre compte de nos travaux qui, fatigués et halés tant, ils poursuivent au Palais-Bourbon. Jamais session n'avait été plus longue, jamais, même au mois d'avril des années précédentes, plus de travaux importants n'avaient figuré à l'ordre du jour ou n'y avaient encore attendu leur inscription. Voilà six mois que nos législateurs siègent, et tout leur fait craindre que la fin de juillet ne les trouve encore à l'œuvre. Sous le regard comme devant être lourds et pesants les enfants conçus dans la cuisine; législateurs et contribuables ont tout à redouter de séances prolongées jusqu'à cette époque; à la façon dont les projets de chemins de fer viennent se mûrir à la queue-l'un de l'autre, nous avons lieu de craindre qu'il n'en soit des derniers votes de la Chambre comme des enfants de Suse. D'ordinaire, quand le rapport de la commission du budget était déposé, on s'empressait de fixer le jour de cette discussion finale, et tout un plus accordant un place à une ou deux lois courtes et urgentes: entre les deux budgets. Il n'en sera pas ainsi cette année: il n'est pas un député qui consente à retourner dans son arroulement sans y porter un bout de chemin de fer et l'ouverture d'un crédit quelconque. Lyon aura le sien; Bordeaux ne sera pas moins bien partagé; Lille et Calais n'attendront pas plus longtemps; Strasbourg sera parmi les élus; Nantes sera punivi; Il restera vers notre terme à ses impatiences; Aix-en-Provence à lui seul aura trois chemins; si vous voyez quelque lieu oublié dans ce catalogue liste, dépêchez-vous de le signaler pendant que nos députés sont en verve, et ils admettront une, deux ou trois lignes nouvelles, s'il le faut, un partage d'un crédit total, en attendant pour tant d'autres projets de front et qui les fera arriver à temps. Bref, tout va bien. Prologue à une ou deux grandes lignes, seulement, il n'y a même attendu dans le pays de quelque grande voie d'itinéraire ou à la débrouille nationale; il est fort nos ports de l'Atlantique à ceux de la Méditerranée; mais malheureusement il n'en tient davantage à régler la majorité au ministère et les députés eux-mêmes ont en désire de voir plus tard renouveler le mandat. C'est un fait, et ce qui l'égaye, c'est que c'est une réalité; il est impardonnable de retomber en 1874 dans les errements de 1812; à cette dernière époque il y avait à dire sur tout exemplaire, nous ne disons pas pour justifier, une parole semblable, une dissolution et une réélection problématiques, nous en vérité prendre les précautions d'usage bon et à la seconde session d'une législature, c'est se tenir sur la qui vive en plein jour. Quoi qu'il en soit, on doit craindre que la session ne prévaloque, car il y a trop d'intérêts, et d'intérêts égoïstes

qui tiennent à ce que les choses se passent autrement. On donnera donc pour commencer un million au chemin de Brest qui en demanderait cent. Ce mode de procéder ressemble assez à celui du père de famille qui, à la naissance d'un enfant, va d'poser mi le franes à une compagnie d'assurance sur la vie pour constituer au nouveau-né une dot quand il sera grand. Le père de famille fait sagement; mais l'État ne devrait pas traiter le pays en enfant. — Cent quatre-vingts députés environ ont signé une déclaration portant qu'ils sont intéressés directement ou indirectement, comme actionnaires, souscripteurs ou administrateurs nommés ou désignés, dans aucune des lignes proposées en ce moment au vote des Chambres. C'est fort bien; mais l'infatigable d'argent n'est nullement en ce qui se rapporte à la loi de l'État qu'on est appelé à voter dans l'urne, et l'intérêt de l'élection n'est le besoin de combler à tout prix à ses commettants, agacés et souvent sur tel homme qui saurait se tenir en garde contre toute préoccupation personnelle. Tout compte fait, nous préférons donc à la déclaration qu'on signe, un engagement de ne donner aucun à toute ville ou locale et de ne voter que deux grandes lignes en concentrant sur elles toutes les ressources.

C'est la partie que la Chambre vient de prendre pour des travaux à entreprendre dans nos ports maritimes. Elle a voulu que le Havre, Marseille et Bordeaux fussent immédiatement mis en état de satisfaire aux besoins de notre marine commerciale, et elle a repété les crédits demandés pour les ports de Bône et de Martignes, qui plus tard auront leur tour. — Le port du Havre ne sera pas seulement agrandi, il sera encore raffiné. Un crédit a été voté pour son état de défense, aujourd'hui si pitoyable, soit amélioré.

Après un d'ni élende et quand la certitude a été bien acquise que l'ordre du jour de la chambre des députés ne pourrait plus admettre d'inscription nouvelle, M. le ministre de l'Instruction publique s'est senti le courage de porter au Palais-Bourbon le projet sur l'enseignement secondaire adopté au palat bouleversé au Luxembourg. M. Vil main, comptant ses mérites, a trouvé que le nombre en était bien honnête pour une session. C'est donc, nous le répétons, uniquement pour la forme que le ministre a fait cette présentation. Mais force lui a été de rédiger un nouvel exposé des motifs, et dans cette préface, l'œuvre de la chambre des pairs, qui la suit, se trouve, pour qui sait lire, de venir à la chambre des représentants du pays; nous disons pour qui sait lire, car le langage de M. Villain n'est pas le langage de nos députés d'habitude d'elle-même, et c'est ce bien qui nous intéresse. C'est une toute nouvelle, que celle d'un ministre venant présenter une loi et faisant comprendre qu'il la désapprouve. — Pendant que le grand maître de l'Université vient déposer sur le bureau de la Chambre ses timides déclarations, son plus fougueux adversaire procède quelques-uns de nos départements, et reçoit, dans les palais épiscopaux, des ovations pour la campagne qu'il a faite et pour les victoires qu'il a remportées tout en faisant de donner victime. A Lyon, on félicite M. de Montalembert d'avoir eu le courage de professer hautement la foi catholique, au milieu des représentants d'une nation dont la majorité est catholique. Ce n'est pas obligé pour la chambre des pairs, qui, en vérité, n'a rien fait pour être excommuniée. — On voit, en même temps, le clerge inférieur, dont M. Pétrel avait fait remarquer le calme au milieu de l'émotion passionnée que montraient plusieurs prélats, être solennellement mis en mouvement dans tous les diocèses dont les évêques ont protesté contre le projet de loi sur l'enseignement secondaire, et signer des adresses pour féliciter leurs supérieurs de leur opposition. La dépendance ou se trouvent les curés, le pouvoir qu'à le chef d'un diocèse de faire l'ecclésiastique qui ne prend pas l'expression de son désaccord pour un ordre, ont, on le sent, beaucoup de leur signification à ces démonstrations nouvelles. On a fait observer, avec raison, que les prélats qui n'ont pas protesté pour ainsi dire, à l'ordre d'un diocèse, ont dû leur silence à leur subordination des filiales; tout aussi minimes pour leur abstention. Qu'est-ce que cela prouverait? Précisément tout aussi peu que prouvent aujourd'hui les adresses contraires.

La chambre des pairs vient de voter le projet de loi sur le recrutement de l'armée, précédemment adopté par la chambre des députés. On ne s'attendait nullement à voir cette assemblée examiner la constitution d'une réserve sérieuse, telle que la propose, en d'autres temps, M. le maréchal Soult; sur ce point, l'opinion publique n'aura pas été trompée dans ses conjectures; mais le ministre paraissait s'attendre au rejet de tous les amendements, et de ce côté, il a éprouvé un mécompte qui le forcera à reporter de nouveau ce projet au Palais-Bourbon. On a adopté un amendement qui consiste à exempter du service militaire celui dont le frère est sous les drapeaux comme remplaçant. Cette disposition, qui n'a pas été insérée dans le projet, était écrite dans la loi de 1852.

L'attaque du Maroc contre nos troupes devra à tout le moins nous valoir d'être dispensés d'entendre d'interminables dissertations sur la question de savoir si nous aurons la guerre avec l'empire. A nous l'avons de fait, et comme dit le général Lamoricière dans son bulletin, et la guerre de fait est la plus incontestable comme aussi la plus meurtrière que nous ayons eue. Le gouvernement, du reste, ne paraît pas partager cette opinion. Les députés, les sénateurs, et nos divers journaux politiques, le *Mercure* a surtout publié une note pour annoncer que le roi venait d'ordonner que M. le prince de Joinville porterait son pavillon de contre-amiral sur l'un des vaisseaux de l'escadre d'évolutions, et se rendrait avec ce vaisseau, en compagnie d'une frégate à vapeur, de deux bâtiments à vapeur de moindre force et de plusieurs bâtiments légers, en croisière sur les côtes de l'État de Maroc. La guerre est déclarée, nous ne répellerons ce que nous disons précédemment sur l'extension des opérations militaires dans les sens, que pour demander que l'action se concentre sur les points où la lutte est engagée, et pour qu'on ne puisse pas chercher la guerre à l'est comme on se trouve l'avoir à l'ouest.

Les nouvelles de Montevideo se sont succédé à peu de jours de distance. Un Français nommé François Subeassac, qui, à aucune époque, n'avait pris les armes, a été saisi de force, dans les environs de Montevideo, par les soldats du général Oribe et entraîné au camp. Là on a voulu l'enrôler dans les troupes argentines, dit le *National* montevideo. Arrivé au quartier-général, il s'est trouvé en présence de M. Pielon, après lequel il s'est empressé de solliciter aide et protection. Pour toute réponse, le consul lui a tourné le dos, a été en prison, le sieur Subeassac a trouvé moyen de s'échapper, et il est revenu à Montevideo faire et signer au secrétaire du général Paz, une déclaration où ont été consignés ces faits et les péchés antérieurs, notamment la présence dans les rangs de l'armée d'Oribe, de Français liés avec M. Pielon, qui les laisse porter la croix tricolore et ne songe pas le moins du monde à les dénoncer à son aise. — M. le contre-amiral Lamié, qui arrive dans ces parages pour remplacer la légion étrangère, une proclamation qu'on pourrait croire rédigée dans les bureaux du ministère de la marine, elle elle réclame à tous les commandants de la marine, notamment extrêmes à la Chambre, de renfermer une somme de déposer les armes. Il y a été répondu par une résolution prise dans la journée du 15 mars, ratifiée dans celle du 19 et communiquée le 26 à l'Assemblée; à résolution, disent nos compatriotes signataires, publique, solennelle, unanime et spontanée, à cette résolution, comme on le pense bien, est un refus formel de déposer les armes pour se livrer eux et livrer les Montevideois que nous avons amenés, et qui les ont accueillis et traités en frères, à toutes les fureurs d'Oribe et de Rosas. — Il paraît que des succès assez importants ont été obtenus, en divers endroits, par les troupes de Montevideo. Ces succès seraient même assez importants pour avoir donné à MM. de Mandeville et de Lurde la confiance d'adresser une note nouvelle à Rosas pour obtenir la levée du blocus et la libre navigation des rivières.

Il est aujourd'hui entièrement soulevé contre le gouvernement, le général Léonard Rivière. On répète souvent qu'il n'y a à l'égard aucune rivalité de castes; cependant nous vivons des généraux noirs s'emparer partout des commandements. Au cap haïtien, la présidence est dévolue au général Guérin par une proclamation signée des membres du conseil d'État. Le général Piérot est invité à se concerter avec lui; le général Lizarre lui est adjoint. Le général Piérot, se refusant à l'invitation, est nommé le 1er au Cap, à la tête de 2,000 hommes. Le ministre de la guerre et des affaires étrangères, Léonard Duménil, a été arrêté et est gardé à vue. On a saisi sa déclaration de la dignité de gouverneur au général Léonard-Rivière, qui ne compte plus, par suite des défaites, que 1,000 hommes à son camp d'Azua. Le général noir Acuña a marché sur les Cayes, qui jusque-là étaient demeurés en dehors du mouvement; s'est emparé de la ville le 31 mai et y a commis les excès les plus cruels et les plus révoltants. Il n'en est habitude, pour s'y soustraire, se sont réfugiés sur des navires qui les ont conduits à la Jamaïque et dans les îles voisines. Au milieu de tous ces maux notre marine marchande sait faire preuve de sentiments humains et généreux.

Mais, après avoir passé en revue tous les événements extérieurs dans lesquels la France ou les Français ont eu un rôle, nous arrivons à ce qui, nous devrions dire au passage de l'Empereur de Russie à Londres. Les feuilles anglaises, qui ont tenu un journal très exact des faits et gestes du czar, nous ont dit qu'il avait pour principe de ne jamais consacrer plus d'un quart d'heure aux visites particulières qu'il faisait. Il paraît qu'une semaine il n'achevait aussi tout ce qu'il accorde aux États qu'il veut le mieux traiter. Il est bien constant que la réception et la visite ont été plus publiques que cordiales. L'empereur Nicolas lit avec tout d'énergie et de succès, contre l'indignité anglaise dans l'Inde et ailleurs, pour qu'un peu de temps ne venant pas se perdre, à Londres, à l'instinct que, du reste, on ne peut refuser aux souverains qui savent prendre les intérêts de leurs peuples. Mais ces sentiments cordiaux font une loi aux visites de donner froid, et un visiteur de se montrer ému; chacun s'est maintenu dans l'esprit de son rôle. Aux réceptions, aux réceptions royales, dont les invitations portaient *pour voir l'empereur de Russie et le roi de Suède*, ont succédé les courtes de chevaux et les réves. Aux banquets, les feuilles anglaises ont remarqué que Nicolas mangeait très-vite; aux réceptions, qu'il était plein d'attentions pour la reine Victoria; aux courses, qu'il parlait merveilleusement cheval; aux revues, qu'il y montrait infiniment mieux que le duc de Wellington et que M. Peel. On nous dit bien tout ce qui s'est dit, mais nous aurions plus d'intérêt à savoir tout ce qui s'est dit. Après la revue, où la reine est demeurée dans sa voiture dotée, de peur d'un accident, que sa situation de grossesse avancée eût rendu plus déplorable, l'empereur Nicolas, qui avait pu soufre intérieurement, si nous en croyons l'*Examinateur*, d'une scène du cabaret burlesque du prince Albert contre les artilleurs et de la tenue peu militaire des dragons, s'est approché de la reine et lui a dit: « Madame, vos troupes sont très-braves, les moments les sont tous; mais, telles qu'elles sont, elles ne sont toujours et en toutes circonstances, votre disposition. » Il est bien évident que le roi n'en a rien cru, et que l'empereur n'en pensait pas un mot; mais à tout à parler, que dans les conversations particulières avec M. Peel, Nicolas aura été moins complétement, sinon plus muet, et que suivant la rumeur de nos hommes, les ordres de la France ont dû plus d'un fois lui enlever. — Enfin, après avoir donné lieu à la police d'arrêter un Polonois sublimé qui s'était permis, chez un tailleur, un pressé plusieurs fois l'endroit d'une robe destinée à l'Autocrate; après avoir, par contre, envoyé 500 livres sterling (12,500 francs) à la souscription du bal des réfugiés de la Pologne, que l'on avait pas voulu ajourner, et sans doute pour montrer qu'il n'éprouvait nul dépit de ce refus d'ajournement; après avoir fondé un prix de course de

1,000 livres sterling (25,000 francs); après avoir laissé 220,000 francs pour être distribués aux domestiques du palais de Buckingham, et avoir acheté pour un million approchant de bagues, d'épines, de colliers et de toute cette bijouterie courante dont l'empereur gratifie les reines, les chanteurs et les auteurs de pièces, Nicolas, qui rend, par ses singularités, bien lourd et bien rude pour remplir le rôle de souverain visiteur à Londres, est parti dimanche soir pour Greenwich. Lundi, à quatre heures de l'après-midi, il arrivait à La Haye, auprès de sa sœur, la reine des Pays-Bas à laquelle il avait promis de consacrer quatre-vingt-huit heures.

La Porte, après avoir longtemps menacé, s'est décidée à agir contre les Albanais. La *Gazette d'Augsbourg* nous apporte le premier bulletin de cette lutte dans la lettre suivante, de Constantinople, 22 mai :

Les 15 et 17 courant, les troupes turques ont remporté deux victoires signalées sur les Albanais. Krischowa a été prise d'assaut après une vigoureuse résistance de la part des révoltés, qui ont eu cent hommes tués et autant de blessés. Il paraît que les troupes turques ont éprouvé une perte plus considérable. Les Turcs ont laissé à Krischowa une forte garnison, et se sont retirés dans leur camp. Omer-Pacha, après avoir battu les Arnauts près d'Uskup, s'est emparé de cette ville. Plus de trois cents Albanais sont restés sur le champ de bataille. Ils ont eu six cents blessés. Parmi les prisonniers se trouvait un des chefs qui a été blessé; on l'a immédiatement fusillé. Toutefois, le foyer de la révolte n'est point à Uskup, mais à Kaliandereh. Les Arnauts y sont en grand nombre. Le pachà n'ose pas les attaquer, car la position est trop avantageuse pour eux. On envoie de nouvelles troupes dans les

provinces. La Porte Ottomane a adressé aux ambassadeurs des puissances européennes des bulletins de ces victoires.

Le président du ministère grec, M. Maurocordato, vient de donner sa démission. Tous ses collègues étaient, au départ du dernier paquebot, à la veille de suivre cet exemple. Onérit qui le général Coletti sera chargé de composer le nouveau ministère.

Un autre vous dira l'inondation qui est venue affliger le palais mal assujéti de l'exposition. Nous pourrions aussi faire passer sous les yeux de nos lecteurs les scènes déchirantes dont un ouragan furieux a, le 22 février, rendu l'île Bourbon le théâtre. Mais la mort réclame les dernières lignes dont nous puissions disposer, et les ruines doivent lui céder le pas.

Madame la baronne Pasquier, née de Saint-Roman, a terminé à quatre-vingt-deux ans une carrière qu'avaient marquée de nombreuses bonnes œuvres. — Madame Augustin Thierry a été enlevée à l'historien célèbre dont son dévouement et son admiration l'avaient fait la compagne, et qui cherchait à lui faire oublier par ses soins, par son culte, les infirmités que cette séparation va rendre encore plus cruelles. — Enfin un neveu de notre illustre naturaliste, M. Cuvier, ingénieur distingué du corps des ponts et chaussées, a mis fin à des jours dont le découragement s'était emparé.

La terre d'exil a reçu de son côté les restes de S. A. R. monseigneur le duc d'Angoulême. Ce prince est mort le 5 de ce mois à Goritz, où repose déjà le roi son père. Il était né à Versailles, en 1775, et avait reçu dans l'émigration la main de la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, à qui était réservée une douleur nouvelle, celle de survivre au prince son époux.



(Portrait du duc d'Angoulême, d'après sir Thomas Lawrence.)

RÉPONDEZ-MOI

Romance dédiée à M. LEFÈVRE

PAROLES

DE
M. GODEFROY.

MUSIQUE

DE
M. CHARLES POISOT.

Cantabile.

PIANO

Con espress.

CHANT. *Esp.*

Ré - pon - - dez -

poco rit.

pp

noce.

moi quand de ma flam-me Je vous pein-drai la vive ar-deur Ré-pon--dez-moi car de mon

P

âme Un mot peut fai-re le bon-heur Ré-pon--dez-moi Si j'o-se di-re Que je vous

Con passione.

rit.

ai don-né ma foi Pour fai-re ces-ser mon mar-ty-re Ré-pon-dez-moi Ré-pondez-moi. D.C. A1. S.

f *dim.* *Suivez.*

2^e COUPLET.

Ré-pon-dez--moi l'in-qui-é-tu--de Aug-mente en--co-re ma dou-leur Ré-pon--dez-moi l'in-ter-ti-

tude Est plus af-fre-u-se qu'un mal-heur, Ré-pon--dez--moi car vo--tre bou--che D'un mot peut

cal-mer mon ef-froi Par *Con passione.* mon a-mour si je vous *rit.* lou--che Ré-pon-dez--moi Ré-pon--dez--moi.

3^e COUPLET.

Ré-pon-dez--moi sans me rien di--re Si vous erai-guez un tendre a-veu Ré-pon--dez-moi par un sou-ri-re

dolce. L'a-mour se con-leo--te de peu Ré-pon--dez--moi *Espress.* bon-heur su--pré--me Que vous ne

Appassionato. ché-ri-vez que moi, Si vous n'ai-mez au-tant que j'ai--me Ré-pon-dez--moi Ré-pon--dez-moi. *Rall. ad libitum.* Procédé d'E. Durzaca.

Les Chemins de Fer. — L'Etat. — Les Compagnies.

La chambre des députés vient d'entamer la discussion des projets de loi relatifs à l'établissement des grandes lignes qui doivent unir Paris à Bordeaux, à Lyon, à Strasbourg, à la frontière du Nord, au centre de la France, etc. Dans ce moment décisif, on voit que le pays renferme de bons citoyens dont désirer que les mesures arrêtées par le pouvoir législatif soient prises exclusivement dans des vues d'intérêt général, nous croyons utile de donner un résumé

rapide des diverses considérations qui se rattachent au sujet. On sait d'abord en quels termes la question est posée aujourd'hui. La loi du 11 juin 1842 a décidé que l'on exécuterait, sur les fonds du trésor, les terrassements et les travaux d'art des grandes lignes de chemins de fer; que l'Etat, les départements et les communes intéressées paieraient les indemnités de terrain; que l'exploitation de ces chemins serait confiée à des compagnies; enfin, que l'exécution même pour-

rait être concédée moyennant des subventions du trésor. La première et la plus difficile partie des travaux entrepris en vertu de la loi du 11 juin 1842 est actuellement terminée, ou dans un degré notable d'avancement, sur les chemins de fer de Paris en Belgique, d'Orléans à Tours, d'Orléans à Vierzon, etc. L'Etat n'a pas failli à la tâche qui lui était imposée. Il l'a accomplie dignement, avec promptitude, avec économie. Les ouvrages sont exécutés partout avec ce caractère de solidité

qui est loin de nuire à l'aspect général, et que nécessite une sage prévoyance; les dépenses effectives ne dépassent presque nulle part les estimations des projets, et, sur certains points, elles sont restées au-dessous. Le reproche d'incapacité, que l'on a si souvent et si bruyamment adressé à l'Etat, est donc jugé; ceux-là même que des intérêts privés, que des passions, ou que l'erreur d'un instant avaient entraînés, n'ont plus répéter les allé-gations erronées, et souvent odieuses, dont certaine partie de la presse et la tribune républicain-nagère. Des hommes honorables sont venus proclamer qu'ils s'étaient trompés, prenant soin de montrer par cette déman-dation, si digne d'éloges, qu'ils avaient été de bonne foi dans l'erreur, et qu'ils se rendaient aussitôt qu'ils reconnaissent la faute.

Dans une autre étude, les profits considérables que réalisent les compagnies exploitantes des chemins de Rouen à Orléans ont ramené plus que jamais l'ancien, si longtemps étonné, des spéculateurs. Des compagnies nombreuses se sont for-mées, et viennent réclamer, au nom de la loi de 1842, une concession à long terme (de quarante ans environ), soit des lignes déjà construites par l'Etat, soit des chemins à établir proclamairement, à charge par elles d'achever les travaux en posant la superstructure, et de se munir du matériel néces-saire à l'exploitation. Ces compagnies sont désignées par l'épithète de *financières*.

Les compagnies nouvelles qui se sont formées en concurrence avec celles-ci ont des prétentions plus modérées. Elles laissent à l'Etat le soin d'achever complètement les chemins de fer; et, moyennant la fourniture du matériel, son entretien et celui de la voie, dépensent qu'elles prennent à leur charge, elles demandent une concession dont la durée maximum est de douze ans.

Enfin un troisième système qui compte, dans les *Chambres*, et dans la presse de toutes les nuances d'opinion, de nombreux partisans, parmi lesquels nous nous rangeons. Nous voulons parler de l'achèvement complet et de l'exploita-tion par l'Etat.

Les arguments successivement les arguments présentés à l'appui de ces trois systèmes différents.

1^o Le premier, en ce qui concerne les compagnies financières, nous trouvons, dans une brochure qui n'a pas trois mois d'existence, mais qui est cependant déjà épuisée, le manife-ste le plus harlé, le plus belliqueux que l'on ait publié en leur faveur. C'est là que les partisans de l'aristocratie d'argent ont remis tous leurs arguments les plus décisifs, argu-ments que nous résumons sous forme aphoristique, dans leur expression la plus simple, sans rien y ajouter de leur force non plus que de leur naïveté.

1^o Les travaux publics bien entendus sont profitables à tout le monde, sans rien coûter à personne.

2^o L'Etat ne doit faire de travaux d'utilité publique que ceux qui ne peuvent absolument rien lui rapporter, et que l'industrie privée a refusé d'exécuter, même aux précédents plus grands encouragements. (Sic.)

3^o L'Etat ne doit pas révoquer la privation de bénéfice qui résulterait pour lui de l'abandon des lignes de chemins de fer les plus productives; car, autrement, il devrait aussi se réserver le monopole ou la fabrication des fers, des draps, des soieries, des vêtements, etc.

4^o Il faut se réjouir de tout ce qui tend à augmenter cette fortune de *chacun*, qui est la fortune de tous, au point de vue de l'économie publique.

5^o Les chemins de fer exploités par l'Etat ne rendront pas les mêmes produits qu'entre les mains des compagnies, par beaucoup de raisons, et, entre autres, a parce qu'il sera plus mal placé que personne pour choisir un personnel d'élite auquel le *fer sacré*, l'intérêt privé (sic) manquera toujours.

Le premier de ces arguments est d'une parfaite évidence pour tout le monde, et nous pouvons nous dispenser de nous y arrêter, parce qu'il ne prouve rien en faveur des compagnies.

Le second, le troisième et le quatrième ne sont pas moins clairs, mais reposent sur des bases plus contestables. Nous ne comprenons pas bien pourquoi l'Etat s'interdit de profiter de toutes les sources propres à accroître directement ses revenus, et se réserver, avec un soin scrupuleux, toutes les mauvaises affaires, celles dont personne ne voudrait à aucun prix. Ce serait trop bien justifier la qualification d'incapacité dont on l'a si souvent gratifié. Il réclame la propriété exclusive et l'exploitation des chemins de fer comme une branche d'industrie nouvelle, trop importante pour qu'il l'abandonne à tous les abus d'une exploitation faite dans l'intérêt exclusif d'une compagnie, trop étendue pour qu'on ne doive pas en faire profiter le trésor public; à la réclame comme il a réclame et conservé le monopole de la fabrication des tabacs et celui du transport de lettres. Les maîtres de forges, les fabricants de draps et de soieries, les tailleurs, les marchands de modes, etc., peuvent se rassurer; de longtemps, au moins, ils n'ont à craindre que l'Etat les exproprie pour façonner tout seul et sans concurrence les produits de leur industrie. Aussi ne paraissent-ils pas s'en vouloir beaucoup du cri d'alarme qui leur a été jeté.

Oui, sans doute, il faut se réjouir de tout ce qui tend à augmenter la fortune de tous. Mais nous sommes moins sen-sible, nous l'avouerons, à l'accroissement de la fortune de *chacun* de ceux qui ont été assez favorisés pour placer à coup sûr, dans certaines entreprises de chemins de fer, des sommes dont la valeur est aujourd'hui doublée. Les capitaux consacrés à l'exécution des lignes de Paris à Orléans et à Rouen n'auraient rien perdu, que nous sachions, à être placés par l'Etat; et s'il n'en était pas résulté d'augmentation pour la fortune de *chacun* dont parle l'avis et des banques, cependant *chacun*, dans le sens grammatical du mot, aurait pu se reprocher de voir l'Etat percevoir des profits dans une entreprise utile à tous.

Quant au cinquième et dernier argument, il nous suffira de l'avoir reproduit textuellement. Grâce aux sentiments géné-reux, que l'on n'est point encore parvenu à étouffer dans la masse de la population française, de pareilles doctrines ne

sont pas dangereuses. Bien loin de là, il importe au triomphe des vrais principes que les partisans les plus honorables d'une mauvaise cause prennent eux-mêmes le soin de dévoiler, dans leur repentante nudité, les conséquences de leurs erreurs.

L'intérêt privé, voilà donc le fer sacré! L'amour du bien public, la haine de l'ignominie, l'enthousiasme de la gloire et de la liberté, l'abnégation de soi-même, le dévouement à l'humanité, à la famille, à la patrie, vaincs motifs que tout cela! — Au fond de cette phraseologie de convention, il n'y a qu'un fait. L'intérêt privé. — Prenons donc un plus haut homme que ceux de nos jours, et de tous les pays qui se sont sacrifiés à ces folles idées; l'immortalité que lui donnera la voix du peuple n'est que le résultat de l'ignorance et de la barbarie des masses. Encore quelques progrès dans la voie où nous marchons, et les plus nobles caractères de notre grande révolution ne seront plus que des types ridicules. Et vous, hommes de bien qui, placés sur un théâtre moins en évidence, avez osé à votre pays les fruits de vos villes et de vos travaux! Brémontier, lorsque tu préservais, dans les landes de Gaseque, une contrée entière envahie par les sables! Fresnel, quand tu t'épuyais dans ces recherches dont les résultats merveilleux, appliqués aujourd'hui à l'éclairage de nos côtes, sauvent tous les ans la vie à des milliers de navigateurs! Vicat, toi qui le premier as trouvé des moyens toujours certains, toujours faciles, de donner à nos édifices, à nos habitations, à nos constructions de tout genre, la salu-brité et la solidité, qui n'étaient auparavant que l'effet du hasard et des circonstances locales; lorsque tu divulguais les résultats de tes ingénieuses analyses, épargnant ainsi à ton pays plusieurs millions chaque année, et donnant à tous les travaux publics qui s'y exécutent des chances de durée que n'avaient pas les ouvrages si vantés des Romains! Brémontier, Fresnel, Vicat, Szegany, Brongniart, Goussier, et vous tous, ingénieurs illustres, dont le nom n'est prononcé qu'avec respect, et même dans les pays étrangers, le fer sacré vous manque! Il manque aussi à vos dignes émules, il manque à vos jeunes successeurs. Non, sans doute, l'intérêt privé n'était pas votre mobile, et n'est pas encore le votre. L'Etat, à un service duquel il lui consacrerait leur vie, « sera plus mal placé que personne pour choisir, » parmi de tels hommes, « un personnel d'élite. » Du reste, malgré l'appui que les compagnies financières ont trouvé au sein même des *Chambres*, leur cause est désormais jugée. Parmi les publications qui ont le plus contribué à élucider le public sur la valeur des prétentions de ces compagnies, nous signalerons deux brochures de M. Bonnardet de Lyon. Sagacement pensées, écrites avec élégance, ces brochures se recommandent par un sentiment profond de moralité, qui prête aux arguments de l'auteur une force que n'ont pas ceux de ses adversaires. Spirituel autant que judicieux, M. Bonnardet a diversifié sur le manife-ste publié par le défenseur officieux des compagnies les an-ciennes, un infatigable ridicule. Nous espérons mettre bientôt nos lecteurs à même d'en juger. Les compagnies finan-cières, après avoir réclaté naguère la garantie d'intérêt avec concession de quarante-vingt-trois ans, prétendent au-jourd'hui ce qu'elles appellent plausamment le système de *garantie réciproque*. Voici en quoi consiste ce système : « L'Etat serait chargé des travaux d'art évalués à 200 000 f. par kilomètre; il payerait, en outre, avec les communes et les départements, toutes les indemnités de terrain. Les compa-gnies fourniraient les rails, évalués à 100 000 f., et le ma-tériel à 50 000 f. La concession serait pour les lignes limes de 35 ans à 525 jours. L'Etat garantirait à la compagnie, pendant ce temps et à tout événement, 4 p. 100 de son ca-pital. Il serait admis postérieurement à la compagnie, à un prélevement de 4 p. 100, aussi de son capital, mais sans ga-rantie. Le surplus des produits appartiendrait en totalité à la compagnie. »

Nous avouerons volontiers maintenant que nous acceptions comme un immense bienfait les offres de compagnies fermières, plutôt que de passer sous les fourches caudines des compagnies financières. Il est clair, en effet, qu'en acceptant, pour une dizaine d'années seulement, l'exploitation des chemins de fer, l'Etat ne peut s'exposer à manquer les bénéfices considérables que lui enlèverait une concession d'une quarantaine d'années. Mais ce système, quoique incontestable-ment supérieur au premier, n'est pas encore sans inconvé-nient; il entraverait, en général, l'action régulatrice de l'Etat, qui ne pourrait, à son gré, modifier les conditions du bail, conformément aux progrès de l'art, ni les tarifs suivant les besoins des populations. Si la condition du rachat du ma-tériel et de la voie, à titre d'expert, lors de l'expiration du bail, si l'intérêt même de la compagnie fermière offrait des garanties suffisantes d'un bon entretien, la contre partie des baux ne permettrait pas d'espérer que des perfectionnements nouveaux, même d'une utilité incontestable, fussent admis par les exploitants, dès qu'il faudrait, pour cela, une dépense un peu considérable. Aussi ne considérons-nous le fermage à court terme que comme une mesure transitoire, admissible sur quelques lignes moyennant certaines conditions qui, sans compromettre les intérêts des exploitants, laisseraient à l'Etat des moyens d'action suffisants. Comme mesure définitive, nous pensons que l'achèvement complet et que l'exploita-tion par l'Etat doivent être préférés, et que ce principe doit être inscrit dans tous les baux à courts termes qui pour-raient être concédés.

Il n'y a que deux cas où, suivant nous, l'Etat puisse con-sentir à se dessaisir, pour un laps de temps de trente à quarante années au plus, de la propriété ou de l'exploitation d'un chemin de fer : 1^o si une ligne projetée, tout en ayant un caractère prononcé d'utilité publique, ne peut être classée au rang de celles qui il est nécessaire d'ouvrir, et qu'une compagnie ayant obtenu, dans les localités intéressées, soit les capi-taux nécessaires, soit la garantie d'un minimum d'intérêt, offre d'exécuter complètement à ses risques et périls, si l'Etat, au lieu de prendre ses précautions en grande consi-dération et de les accepter, à moins de motifs graves; 2^o une compagnie financière se présente pour appliquer à ses

risques et périls, sur une ligne longue, mais dont les produits sont douteux, un système de locomotion ou de construction nouveau, qui, si l'on ne trompe pas les espérances qu'on en a conçues, donnera une économie notable dans les frais de construction et d'exploitation. Tel est le cas d'une soumission qui ne doit être faite pour l'implantation, sur la ligne de Strasbourg, du système atmosphérique et des convois articu-lés de M. Amonax. Il est évident qu'il n'est pas de reposser tout progrès, on n'y a aucun intérêt; une soumission de ce genre, à moins, toutefois, que le gouvernement ne se charge lui-même de l'expérience, ce qui il devrait faire pour tout système nouveau dont les avantages lui seraient complètement démentis.

Mais, à part les deux cas que nous venons de signaler, à part la durée d'un bail provisoire et à court terme, les raisons les plus puissantes et les plus décisives se réunissent en faveur de l'exploitation comme de l'exécution par l'Etat.

L'Etat, les départements et les communes, par l'exécution de la loi de 1842, vont se trouver grevés d'une dépense d'environ 600 millions. Les chances défavorables, lesquelles ne se rencontrent que dans la confection des travaux, n'existent que pour le trésor; et lorsque plus des trois cinquièmes de la dépense totale auraient été prélevés sur les contribuables, on viendrait dire aux capitalistes : « Vous n'avez pas pu exécuter les chemins de fer; permettez-nous de vous offrir ceux que nous venons de confier-tout-moins qu'à moitié; vous n'avez plus, pour en recueillir les produits, qu'à les acheter, moyennant une dépense notablement moindre que la votre. »

Cet appel serait certainement entendu pour toutes les lignes financières; mais, pour les lignes non productives, elles resteraient à la charge de l'Etat, qui ne pourrions à leur exploitation qu'un moyen de sacrifices sans compensation. L'Etat se trouverait donc dans la triste nécessité de déshériter une portion notable du territoire de ces voies de communication perfectionnées ou bien d'exercer les contribuables au profit de quelques compagnies privilégiées.

On a parlé des charges qui pèsent sur nos finances et des difficultés d'un emprunt. On s'est réjoui de trouver les capitaux nécessaires à l'achèvement de quelques lignes productives, parce que, dit-on, l'Etat, en acceptant ces capitaux, se trouvera garanti des chances défavorables qu'il trouverait pour la réalisation de l'emprunt en cas de guerre. — Mais a-t-on oublié la destination essentielle à faire entre les dépenses productives et celles qui ne le sont pas; n'est-ce pas que tout n'a qu'un crédit plus solide, mieux établi, plus justement mérité que l'Etat? n'est-ce pas à lui que se sont adressées, que s'adressent encore tous les jours les entreprises malheureuses? n'est-ce pas lui qui a soutenu de ses fonds ou de son crédit les chemins de fer de la Grand-Combe, de Versailles (rive gauche), de Lille à Strasbourg, d'Orléans, de Rouen, du Havre, d'Andrézieux à Roanne? Si les actions du chemin de fer à peine commencé entre Avignon et Marseille sont cotées aujourd'hui à plus de 70 pour lui au-dessus du prix d'émission, est-ce à lui que nous devons de ne pas être au jourd'hui 50 millions de francs en retardement par l'Etat? n'est-ce pas lui qui a fait admettre, et si quelque crise extérieure venait à rendre plus onéreuses les conditions d'un emprunt, peuser-t-on que l'industrie ne sentirait pas elle-même le contre-coup de cette crise? ose-t-on prétendre qu'elle seule resterait ferme et inébranlable dans l'exécution de ses engagements, tandis que le crédit public éprouverait de rudes atteintes? — L'indis-tincte éditante de la compagnie du chemin de fer d'Orléans, telle que M. Bartholin y a oublié de nous la dire, mais que M. Bonnardet n'a pas manqué de nous rappeler, celle de feu la compagnie des Plateaux, et bien d'autres encore sont là pour nous prouver ce que nous devons attendre des capi-talistes quand le moindre danger menace leurs eues.

Concluons donc hardiment qu'il n'y a pas une difficulté possible pour l'Etat qui ne se présente aussitôt en s'aggravant pour les compagnies.

Quant à l'avantage prétendu d'attirer en France les capi-taux étrangers, voici comment on peut l'évaluer.

Une somme de cent millions est nécessaire à une compa-gnie financière pour l'exploitation d'une bonne ligne; elle s'adresse aux capitalistes étrangers, qui souscrivent pour cinq cent millions. Les actions portant intérêt à 5 pour 100 sont émises à la Bourse de Paris avec prime et dividende, et le lendemain des l'origine un peu au-dessus du cours. Tout d'abord elles montent; les actionnaires arrivent, regardent, s'échauffent, se précipitent de peur d'en manquer; et bientôt, grâce à l'absence de demandes, les actions sont à 5 pour 100 au-dessus du prix d'émission. L'Angeot se détachent prole-ment et sont frétés de toutes celles qui il a, et remonte chez lui 25 millions de bénéfice net, perdus pour la France en cette affaire, prêt d'ailleurs, quand on voudra, à passer à une autre.

Nous ne parlons pas de l'inconvénient de laisser dans les mains d'une compagnie, d'un étranger peut-être, l'exploita-tion ou même le choix de lignes trop importantes pour que l'Etat ait son dessous, aussi bien que le choix et la direction d'un personnel technique; du déboisement effréné que prendrait l'agriculture sous l'influence de l'émission des actions de vingt compagnies différentes; des souffrances qui peuvent résulter pour le commerce et l'industrie de l'abandon où ils seraient pendant un long espace de temps, à la merci de tarifs fixes d'avance, et que l'Etat, au contraire, aurait été libre de modérer, de régler dans l'intérêt de tous.

L'expérience s'est clairement acquise par les marchés qu'imposent les compagnies des canaux en 1822 et 1825 ne peut être perdue. Elle prouve que la stipulation du rachat serait toujours illusoire, puisqu'elle ne pourrait s'opérer qu'à des conditions trop onéreuses pour que l'Etat ait le cœur de les accepter. Elle a fait l'expérience de tous, serve donc que tous les hommes honnêtes, que tous ceux qui veulent le bien public du fond du cœur renouvellent leurs efforts; que, si c'est, au besoin, pour manifester, par les votes légaux, une opinion au triomphe de laquelle la France verra un dévelop-pement incalculable de prospérité, de richesse et d'aisance.

Algérie.

LE TELL ET LE SAHARA ALGÉRIENS. — POSTES AVANCÉS SUR LA LIMITE DES DEUX RÉGIONS. — INVESTITURE DES CHEFS KABYLES. — HOSTILITÉS SUR LA FRONTIÈRE DE MAROC. — ÉMBAQUEMENT DE TROUPES A TOULON A ET PORT-VENDRES.

La chambre des députés a consacré ses séances des 3 et 6 juin à la discussion du projet de loi tendant à ouvrir au ministre de la guerre, en 1881, un crédit extraordinaire pour subvenir à l'entretien en Algérie des 45,000 hommes qui s'y trouvent ou en excédant de l'effectif déterminé par le budget. Deux graves questions avaient été soulevées par le rapport de la commission chargée de l'examen de ce projet : l'une part, celle du maintien d'une caisse coloniale distincte du trésor de l'Etat; de l'autre, celle de la conservation des postes permanents de Zeboud, Saïda, Tiarret, Temet-el-H d et Boghar, dans la partie occidentale de nos possessions. Sur la première, la Chambre a ajourné sa décision jusqu'à la discussion du budget. Elle s'est prononcée sur la seconde à une forte majorité, contrairement à l'avis de sa commission, qui avait proposé de renfermer la ligne de notre occupation permanente dans une limite plus centrale, sur les cinq points de Tlemcen, Mascara, Oran, Orléansville, Miliana et Medeah. La loi a été adoptée par 190 boules blanches contre 55 boules noires.

Ce vote, appelé peut-être à exercer une heureuse influence sur les destinées de notre conquête, est dû en partie à deux solides et remarquables discours de MM. de Corelles et Gustave de Beaumont, non moins qu'aux savantes investigations d'un membre de la commission scientifique de l'Algérie, M. le capitaine du Génie Carotte vient en effet de publier et de distribuer aux Chambres l'extrait d'un ouvrage manuscrit qui lui a remis au ministre de la guerre, et qui a pour titre : *Recherches sur la géographie et le commerce de l'Algérie méridionale*. Dans cet écrit plein d'observations et de faits, M. Carotte a le premier porté la lumière plus vive sur nos possessions avant lui inexplorées, en même temps qu'il a résolu le problème de la limite naturelle de l'Algérie au sud, problème si intéressant pour l'extension comme pour la consolidation de notre empire africain. Grâce à une enquête poursuivie par lui sans relâche, pendant un séjour de trois années tant dans la province de Constantine que dans la régence de Tunis, il est parvenu à nous initier aux mystères du Sahara algérien, au delà duquel n'apparaît plus qu'un désert incommensurable. Les deux cartes qui accompagnent son important travail ne laissent plus à cet égard la moindre incertitude, surtout quand on ignore pas qu'elles ont été composées avec plus de six mille itinéraires dressés sur les témoignages consciencieux contrôlés des habitants mêmes du pays. Nous savons enfin aujourd'hui, par la démonstration géographique de M. Carotte, jusqu'où notre conquête peut s'étendre, et quelles limites il lui est désormais interdit de franchir.

L'ancienne régence d'Alger est partagée en deux zones : la Tell, l'ancien Tellus roman, le pays des céréales (dix mille hectares environ), comprenant la région fertilisée par de nombreux cours d'eau, à peu près quatre millions d'habitants, et deux cent cinquante lieues de côtes sur une profondeur de quarante lieues. Au sud du Tell, le Sahara algérien, ou région des palmiers, que nous appelons le désert avant de le connaître, et qui comprend dix-sept mille hectares, avec un million de habitants.

Le Tell se divise lui-même en deux parties que les indigènes désignent par les noms de *Sahel* et de *Shakh*. Sahel signifie littéralement bord, rive. C'est en effet cette partie montagneuse du littoral qui borde la Méditerranée, Shakh est le pluriel du mot *sokha*; c'est le nom donné aux plaines de sel, et les indigènes l'appellent par extension à toute la zone plate, composée en partie de bassins formés qui régissent entre les montagnes du Sahel et la chaîne de séparation du Tell et du Sahara.

Le Tell, ou l'Algérie septentrionale, produit les céréales et la laine brute. Le Sahara, ou l'Algérie méridionale, produit des fruits et des étoffes de laine. Le Tell conserve, pendant l'été, de l'eau et des pâturages; les landes du Sahara ne se couvrent d'eau et de pâturages que pendant l'hiver. Il résulte de ces diverses propriétés que chaque année le Sahara est obligé de venir demander à Tell de l'herbe pour ses troupeaux, du pain et du travail pour ses habitants.

Toutes les tribus du Sahara obéissent à cette loi impérieuse de leur existence. C'est vers la fin du printemps que commence le mouvement général de migration, et, comme ce mouvement est aussi régulier dans ses détails que dans son ensemble, l'Algérie présente tous les ans, à la même époque, un curieux spectacle. Toutes les populations du Sahara s'échelonnent lentement vers le Nord, éminemment avec elles toute la vie nomade, les femmes, les chiens, les chameaux, les troupeaux et les tentes, tandis que les habitants du Tell s'échelonnent, mais individuellement, vers le Sud, n'importe que des marchands, et laissant la famille aux champs paternels. Les tribus du Sahara passent l'été dans le Tell, ou régne, pendant ce temps, une grande activité commerciale. La fin de l'été marque le signal du départ, signal accueilli avec joie, parce qu'il annonce le retour au pays natal. On charge les chameaux, on ploie les tentes, les cités ambulantes se mettent en marche vers le Sud, à petites journées, comme elles sont venues, et arrivent dans le Sahara à l'époque de la mamme des dattes, c'est-à-dire vers le milieu d'octobre.

Les lieux qui servent de théâtre à ces congrès périodiques de tous les producteurs algériens sont des points d'une importance incontestable, véritables centres de domination, dont le cercle d'activité, embrassant le Tell et le Sahara, s'étend de la Méditerranée au désert. Les marchés où s'arrête cette marée annuelle sont, en quelque sorte, les ports du

Sahara; ils reçoivent tous les arrivages des lies ou des oasis du désert algérien. C'est là que les intérêts du Sud viennent se rattacher aux intérêts du Nord; c'est là que, de tout temps, des droits étaient perçus: le *leksa* (droit d'entrée du Tell), le *meks* (droit de marché), le *lezma* (impôt, droit de répartition sur la tribu); c'est de la cinix, comme le dit M. Carotte, que l'Algérie méridionale peut être conduite à longues guides.

Chacun de nos postes avancés, dans la province de l'Ouest (Oran), est aujourd'hui à portée de l'un de ces marchés, qui réunissent annuellement les deux régions. Boghar commande le marché des Ouled-Mokhtar, Temet-el-H d, le marché de Ouad-Aud; Tiarret, le marché des Ouled-Saïda; le marché des Djafras; Sebou, celui d'El-Gor. En s'y établissant d'une manière permanente et définitive, on est le maître de l'Algérie entière, au Nord comme au Sud. L'expérience n'a-t-elle pas d'ailleurs prouvé déjà l'utilité de l'occupation de ces postes-frontières pour assurer notre domination? N'est-ce pas de Boghar, de Temet-el-H d, de Tiarret, de Saïda, ou Abd-el-Kader lui-même s'était d'abord établi, que sont parties les expéditions qui ont pu renverser la fortune de cet ennemi aussi persévérant qu'habile, attendre le haut chef, détruire quelques mois plus tard ses derniers régiments avec son principal khalifa, le chasser du Tell dans le Sahara algérien, et du Sahara dans le Maroc, lui ravir ses moyens d'impôt, de recrutement, d'autorité, assurer de la sorte, derrière notre armée, une sécurité et des facilités coloniales que l'on jugeait impossibles il y a trois ans?

Importants sous le rapport politique et commercial, ces postes avancés ne le sont pas moins sous le rapport militaire, comme point d'appui et de ravitaillement pour nos colonies expéditionnaires. Celles-ci n'ont pas cessé, pendant les mois d'avril et de mai, de sillonner, dans tous les sens, l'Algérie; et, au 1^{er} mai, les troupes composant l'effectif de l'armée étaient toutes en campagne.

La plus importante des expéditions a été celle qu'a dirigée le gouverneur général en personne dans les montagnes kabyles de l'est de l'Algérie, pour soumettre ou détruire les tribus de l'ancien kaidat, celle de Saïda, sous le commandement de l'autorité de Ben-Salem, le khalifa d'Abd-el-Kader. À la suite de deux engagements sérieux, les 12 et 17 mai, les rassemblements des Kabyles ont été dispersés.

Après le combat du 17 mai, les Fissah ont fait leur soumission; tous les chefs, conduits par le petit-lis du plus éminent de leurs anciens chefs, Ben-Zamoun, vinrent à notre camp, situé sur l'un des points les plus élevés de leurs montagnes. Ils crurent devoir s'exécuter d'avoir combattu, et ils le firent en ces termes : « Nous ne pouvions nous dispenser de combattre pour défendre nos foyers; nos femmes n'auraient plus voulu nous regarder, ni préparer nos aliments. Nous avons d'ailleurs promis à Ben-Salem de mourir avec lui, s'il voulait mourir avec nous. S'il eût tenu sa parole, nous nous serions fait tuer jusqu'au dernier; mais il a fini au commencement de l'attaque; nous ne lui devons plus rien. Il ne reparaitra plus dans nos montagnes, et nous serons aussi fidèles à la parole que nous vous donnons qu'à celle que nous lui avons donnée. » — Le gouverneur général leur répondit qu'il les estimait davantage pour avoir bien combattu; que les braves guerriers étaient toujours loyaux, et qu'il comptait sur la fidélité au serment qu'ils allaient prêter au roi des Français. — Les Kabyles ont, il est vrai, parmi les Arabes, la réputation d'être religieux observateurs de leur parole.

Tous les points de la commission étant réglés, on a procédé, le 21 mai, à l'investiture des chefs principaux et secondaires. La musique pontal, le canon annonçant aux tribus montagnardes que le roi des Français, le roi de France, acceptait la parole de la France, et avait révoqué le burnous du commandement. Il a été nommé agha des Fissah, tribu composée de dix-neuf fractions, présentant entre elles un total de 8 ou 10,000 hommes armés. On leur a accordé la confédération des Guerdeloula, et plusieurs autres petites tribus habitant au bord de la plaine.

Sous le gouvernement des Turcs, les aghas, avant d'entrer en fonctions, recevaient un brevet et, selon l'importance de leur commandement, un burnous ou une gandorah (espèce de chemise en tissu de laine mélangée de soie, à laquelle sa finesse donne l'aspect de la mousseline, et dont on ourve la tête du fonctionnaire, en le proclamant lors de son investiture); ils recevaient, en outre, un cachet gravé aux frais du beylik et destiné à leur lieu de signature au bas des ordres émanés d'eux. Ils payaient eux-mêmes un trésor une somme en argent, à titre de droit d'investiture, ainsi que des gratifications à certains fonctionnaires, comme le droit de burnous (hak) et le droit de brevet (hak et tholiri). Par compensation, les aghas percevaient des tribus placées sous leurs ordres un droit de joyeux avènement (ferah), au moment même de leur nomination, puis, quand ils possédaient dans les tribus, et tout le temps que durait l'exercice de leurs fonctions, des relevances ou nature (dhifal), c'est-à-dire d'hospitalité déterminées par l'usage et consistant en grains, volailles, bestiaux, beurre, soie et charbon. Les chefs subordonnés à leur autorité étaient directement nommés par eux, et leur payaient, à leur tour, un droit d'investiture.

Aujourd'hui les principaux aghas sont nommés par ordonnance royale. Au moment de leur investiture, ils prêtent entre les mains du gouverneur général, soit des généraux commandant les provinces et délégués par lui, serment dont la formule est traduite en arabe, et qui est ainsi conçu : « Je jure sur le livre saint (le Koran) placé sous ma main, de servir fidèlement le roi des Français et d'obéir exactement aux commandements du général commandant la province, ou à ceux qui me seront de sa part transmis par les généraux sous ses ordres. Je jure d'employer, en toute circonstance, non autorité d'agha pour le plus grand bien des affaires, et comme il convient à un homme de bien. » Ensuite les aghas reçoivent un burnous d'investiture, avec un brevet en français et en arabe, signé par le ministre de la guerre. Il est dressé de leur prestation de serment un procès-verbal, au pied duquel le

général appose sa signature et l'agha son cachet. Les aghas touchent un traitement fixe qui varie, suivant leur importance, depuis 12,000 jusqu'à 4,000 fr.; il leur est accordé aussi une part d'un dixième dans les prises faites sur l'ennemi, et ils sont dispensés de tout droit d'investiture.

Les trois aghas ainsi organisés et définitivement constitués par ordonnance royale du 11 juin forment l'un des plus beaux et des plus riches territoires de l'Algérie; il paraît être l'un des plus peuplés, s'il est vrai qu'on y compte 40,100 hommes armés.

Les soumissions du kaidat de Sebou et des Fissah, combinées avec celle de Ben-Ghar, firent de Ben-Salem, au commencement de l'été, le maréchal français, immédiatement après la cérémonie du 23, d'après l'invitation de Delort, escorté par tous les chefs qui avaient reçu l'investiture. Il retourna à Alger le 27, il en est reparti le 31 pour se rendre à Oran, avec quelques bataillons et une section d'artillerie de montagne. Les graves événements ont motivé ce départ précipité, en même temps qu'une concentration de forces imposées sur la frontière du Maroc.

D'après les dernières nouvelles apportées à Paris par le courrier d'Afrique du 6 mai, les dispositions hostiles du Maroc se seraient déjà manifestées par une agression armée. Muley-Abd-el-Rahman, vaincu par les sollicitations de l'ex-émir et du consul d'Angleterre, se serait enfin décidé à donner officiellement à Abd-el-Kader l'investiture de khalifa, avec le commandement de la province du Rif, la plus orientale de celles qui reconnaissent l'autorité de l'empereur. Cette province s'étend depuis Tiazza, à l'ouest, jusqu'à l'Oued-Moulah à l'est. Elle comprend un groupe horriblement considérable, situé sur le littoral, qui compte de vingt à trente mille fantassins, et, au sud, des Arabes nomades dont la cavalerie s'élève à dix mille hommes. Muley-Abd-el-Rahman aurait, dit-on, déjà envoyé sur la frontière un corps de huit mille hommes, et donné ordre à son fils aîné, gouverneur de la province dont l'es est la capitale, d'organiser, en plus, un second corps de dix mille hommes, qui se dirigerait vers le commandement pour soutenir et appuyer l'émir. Le prétexte de cette levée de troupes serait la violation du territoire marocain par l'établissement du poste frontière de Lalla-Maghnia, vis-à-vis d'Oran, poste qui est certainement inhabile sur le territoire algérien, à deux lieues en dedans de ses hautes. Un bruit circule d'ailleurs dans le Maroc, c'est que le consul anglais aurait promis à Muley-Abd-el-Rahman l'appui politique de la nation dont il est le représentant, et que son intervention dans le cas où la flotte française viendrait à opérer un débarquement ou à bombarder les côtes de la côte.

Par une dépêche datée du camp de Lalla-Maghnia, le 30 mai, dix heures du soir, M. le lieutenant-général de Lamoricière rend compte au ministre que son camp a été attaqué le jour même à l'improviste par plusieurs milliers de cavaliers marocains, qui ont été complètement mis en déroute et repoussés vers Oujda. Voici, d'après le récit de deux prisonniers échappés au sabre de nos chasseurs, la cause de cette brusque attaque : Un personnage allié à la famille impériale et nommé Sidi-el-Mamoun-ben-Chérif, est arrivé le matin même à Oujda avec un contingent de 500 Berbères envoyés de Fes par le fils de Muley-Abd-el-Rahman, Sidi-el-Mamoun, emporté par un ardent fanatisme, et stimulé par les partisans d'Abd-el-Kader, à déclarer qu'il voulait au moins voir de près le camp des chrétiens, et s'est mis en marche, malgré la résistance et les observations du gouverneur d'Oujda, El-Djemaoui, qui, tout en obéissant les ordres de l'empereur, avait opposé un refus absolu à un prince de la famille impériale. L'arrivée de ces Berbères, les fantaisies de la cavalerie noire, sont causes de plus en plus de la présence des troupes françaises, et le combat s'est engagé.

Quoi qu'il en soit de ce récit, la guerre existe de fait. M. le maréchal Bugeaud avait certainement envisagé la situation comme très-gave, puisqu'il s'est rendu lui-même en toute hâte sur les lieux, et qu'il a fait diriger de nouvelles troupes sur Tlemcen. Les troupes de la subdivision de Mascara, commandées par le maréchal de camp Tempoux, et la colonne partie récemment de la province de Titter sous le commandement du colonel Lyaudet, sont à la frontière en mesure de faire leur jonction avec celles aux ordres du maréchal de camp Boleau et du lieutenant général de Lamoricière, auxquels le général Bourly et le colonel Cavagnac ont également envoyé des renforts. Outre les troupes transportées d'Alger à Oran par les bateaux à vapeur l'*Yberon*, le *Cuvier* et le *Labrador*, deux bataillons du 56^e régiment de ligne ont reçu l'ordre de s'embarquer ce mois-ci à Toulon pour Alger, et deux bataillons du 14^e à Port-Vendres pour Oran. Ladin, M. le prince de Joinville va porter son pavillon de contre-amiral sur l'un des vaisseaux de l'escadre de Toulon, d'où il doit appareiller, le dimanche 16 juin, pour se rendre avec ce vaisseau, accompagné d'un fort à vapeur, de deux bâtiments légers à vapeur de montagne brisée et de plusieurs bâtiments légers ou croiseurs sur les côtes de l'Italie et du Maroc.

Les troupes que nous publions d'un embarquement de soldats à été dessiné à Toulon, ont été également recueillis les détails suivants :

Lorsqu'un passage doit s'effectuer sur un bateau à vapeur, on embarque les troupes à Castelnau, on se trouve amarré le bateau près de la plage, à dix minutes de la ville, là, un sous-officier militaire, assisté d'un commissaire de marine, d'un officier du bord et d'un adjudant de la place, procède à l'appel. Passagers et soldats sont logés sur le pont. S'il y a des couchettes pour les passagers de première classe ou autres, les officiers en ont ordinairement une, pourvu qu'ils ne soient pas trop nombreux. Dans le cas contraire, on fait des couchettes avec de la toile. Bien des passagers préfèrent, à cause de cela, prendre passage sur les gabarres ou tout autre bâtiment ponté. Les armes et bagages des régiments sont placés dans des caisses et embarqués à l'avance. Le soldat n'a sur lui que son havresac, un sac de campement et une couverture en laine toulousaine au-dessus de



(Investiture d'un Khalifah, un Scheik recevant un burnous.)

ou sae de régiment, ou quelquefois en sautoir, comme les officiers portent leur manteau. Les officiers supérieurs sont admis à la table du commandant du navire; les autres offi-

ciers, depuis le grade de capitaine, à celle de l'état-major. Les soldats ont la ration de bord. Ils se munissent ordinairement d'un verre en ferblanc, appelé quart, mesure de ce

qu'on leur distribue de vin, ainsi que d'une cuiller pour manger la soupe, précautions que le mal de mer rend la plupart du temps inutiles.



» (Embarquement de troupes, d'après un dessin original de M. Letauere, de Touion.)

Un Voyage au long cours à travers la France et la Navarre.

RECIT PHILOSOPHIQUE, SENTIMENTAL ET PITTORESQUE.

CHAPITRE PREMIER.

OU L'ON FERA CONNAISSANCE AVEC LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE NOTRE ODYSSEE.

« J'ai besoin d'un héros! s'écrie Byron au premier vers de *Don Juan, I want a hero!* » Dieu merci, nous n'éprouvons point un pareil besoin, en commençant le récit de ce merveilleux

— Il n'était point poète lyrique.
— Il ne faisait partie d'aucune congrégation néochrétienne.

politiques de tribuns impubères... « Pourquoi avez-vous désarmé notre flotte? demande un bachelier de l'extrême gauche. — L'Europe nous avait fait des concessions! » répond une jeune borne, de la classe de 1844.

— Il ne parlait jamais à son cheval qu'en pur français, sans alliage britannique.

— Il détestait le tapage, si cher aux jeunes Français de toute condition.

— Il ne parlait jamais littérature.

— Il était abonné à *l'Illustration*, dont il a jusqu'ici deviné tous les rebuts. — Ce qui ne l'empêchait point d'avoir, dans l'esprit, une pointe de scepticisme.

Quant à sa position sociale, il n'avait ni père, ni mère, ni cousins, ni oncles, ni frères. C'était l'homme le plus orphelin qu'on pût imaginer; mais, comme il n'avait jamais connu la joie de la famille, il ne s'en souciait guère, et il n'aurait pas donné un écu pour avoir un parent. — Notez qu'avec de l'argent on peut se procurer des cousins de tout prix. — Il



(Oscar.)



(L'abbé Ponceau.)



(Et lorsque son maître s'ingéniait à trouver les rebuts de *l'Illustration*, Van s'éloignait sur la table.)



(Oscar se posa sa flûte sur sa table, ouvrit son secrétaire, en tira un médaillon, et resta deux bonnes minutes à le contempler sans mot dire.)



(L'abbé Ponceau parut un matin sur le seuil de la chambre de son élève, un petit paquet enveloppé dans son mouchoir.)



(Les divers types des voyageurs.)



(Un jour qu'il passait dans une rue diurne, pleine d'ombre et de silence, Oscar entendit tout à coup une jolie voix qui chantait.)

leux et véridique voyage; nous ne voulons point un héros, ou plutôt nous ne voulons prendre pour héros qu'un être aussi peu héroïque que possible. — Et tel était le jeune Oscar.

Il avait une apparence toute miée, la figure de son âge, les manières de sa condition, qui était honnête; et si sa mère n'eût point été, au temps de l'empire, une lectrice passionnée des poèmes d'Ossian, le barde de Morven, il est à présumer que notre personnage aurait répondu à un nom mieux d'accord avec son caractère que n'était celui d'Oscar, le fils de Fingal!

Pour de l'esprit, il se félicitait de n'en pas avoir, attendu le mauvais usage qu'en font d'ordinaire ceux qui en ont; ce qui ne l'empêchait point, — comme on le verra dans la suite du voyage, — de dire parfois de très-bons mots avec une admirable tranquillité de voix et de regard, en sorte que sa plaisanterie charmait bien des gens par l'air sérieux et candide qu'elle avait.

Quoiqu'il fût d'ailleurs d'une humeur posée, il ne trouvait rien de plus sot que les jeunes gens graves, « l'espoir du siècle, » qui se sont fait une loi de ne jamais rire, et il partageait tout à fait l'opinion du vieux Nestor de Pylos, qui a juré que la plaisanterie est risible.

— Il ne chantait point la romance, et, s'il jouait agréablement de la flûte, il n'en jouait guère que pour lui.

— Il ne s'exerçait point à la parole dans les conférences

prétendait même, à cause de sa propension naturelle à voir les choses par leur bon côté, que la nature l'avait traité en enfant gâté, puisqu'elle lui avait épargné la douleur de perdre ses ascendants; et souvent il disait qu'on a bien assez affaire de mourir soi-même, sans prendre un intérêt de surcroît dans la mort des autres. Ce n'est pas, cependant, qu'il n'eût un très-bon cœur, mais il croyait que la tendresse n'est point au prix du chagrin, redoutant en tout le trouble de la vie, de testifier les occasions de douleur, et se plaignant d'avoir des dents parce qu'il devait les perdre.

Joignez à cela qu'il aimait à suivre le fil de ses idées quand il songeait, comme le fil de Peau, quand il était sur la rivière, — la pente de son rêve, quand il rêvait, comme la pente de la route, quand il se promenait. OÙ vous le voyiez, c'était toujours là qu'il allait; et quand vous le preniez amicalement par le bras, en lui faisant faire volte-face, votre chemin se trouvait encore être le sien... jusqu'à l'heure du dîner pourtant, car il ne voulait point, d'une minute, faire attendre son chor alibi, qui certainement ne se serait pas, sans lui, mis à table.

Ce cher abbé était l'homme du monde qu'il aimait le mieux, peut-être parce qu'il n'y avait point au monde d'homme plus aimable.

Le jour où l'éducation du jeune Oscar fut accomplie et

que son précepteur n'eût plus rien à lui apprendre, le vieil abbé parut, un matin, sur le seuil de la chambre de son élève; il avait un petit paquet enveloppé dans un mouchoir de couleur et passé par le bout dans la poignée de son parapluie, qui reposait sur son épauie droite.

« Mon cher Oscar, disait-il d'une voix très ferme; maintenant, je ne suis plus bon à rien qu'à manger votre pain, et je m'en vais retourner dans mon village, vivre de ma petite rente... »

Le jeune Oscar commut pour la première fois de sa vie, et pour la dernière, nous l'espérons, le sentiment de la colère; mais c'était une colère effroyable, et Oscar parut, par tous les diables et tous les diables, que M. l'abbé ne s'en irait point, dût-on être obligé de l'enfermer, à perpétuité, dans sa jolie chambre, qui avait vue sur le jardin.

Si bien que le bon abbé lut par plaisir de tout son cœur, et convenir qu'il était de la dernière impossibilité qu'il s'en allât :

1° Parce qu'il y avait quinze ans qu'il était dans la maison;

2° Parce qu'il avait eu de la pitié de mercenaire son élève;

3° Parce qu'il continuait encore à lui servir de l'un et de l'autre.

Et il fut arrangé que l'ancien précepteur toucherait, comme par le passé, ses modestes honoraires, à titre d'avances sur le gain considérable qu'il devait retirer un jour de son grand ouvrage de géographie ancienne et moderne,

— commandé depuis vingt ans au moins.

Ce l'abbé Ponceau était un géographe insignifiant, un géographe à faire paraître Strabon chez les Romains, et Malle-Brux chez nous. Il est vrai qu'il savait à peine le nom de deux ou trois départements, et ne connaissait pas d'autre chef-lieu que Paris, mais il possédait parfaitement les anciens lieutenances et prévôtés, les anciens bailliages et gouvernements seigneuriaux, et il vous eût appris qu'autrefois, dans le Roussillon, les hommes étaient vêtus à la française et les femmes à l'espagnole.

Pour instruit au demeurant, mais à la mode de M. Shandy, le père de Tristram, « qui lisait toutes sortes de livres, comme tous ceux qui amient les livres », ce qui donnait à sa conversation une apparence bigarrée, sous laquelle pourtant se cachait une sagesse peu commune, et cette finesse discrète des bons gens.

L'homme qu'il admirait le plus au monde, c'était l'Anglais sir William Jones, qui, à l'âge de trente-cinq ans, résolut de ne plus apprendre dorénavant d'aucune espèce, mais de se perfectionner d'abord dans les douze langues qu'il savait le mieux : — il en parla dix-huit !

L'abbé Ponceau avait soixante ans bien sonnés (grâce à la chasteté inhérente de sa vie, il n'en paraissait que cinquante),œil doux, les joues grasses et vermeilles, la jambe pote, les mains blanches, le ventre épanoui, toutes ses dents, dont il faisait un usage modeste, des fortelles ordnaires en hiver, et vertes en été, à cause du soleil. — Il était à peu près le digne homme. Joignez encore qu'il portait la culotte courte, par respect pour les anciens usages, et une longue redingote noire boutonnée sous le menton. — Au moral, il était très honnête de la propriété, ridiculement susceptible à l'endroit de son linge, et se mouchoit toujours du coin de l'épaule. Après cela, un vrai Michel Perrin pour la bonté du cœur et celle de l'esprit.

Et ne dirions-nous point quelques mots ici du petit Van, l'ami de toute la maison, le favori du vieil abbé, et le confident intime d'Oscar? Le petit Van était Hollandais, et de là lui venait son nom, et certainement il mériterait d'occuper, à lui seul, tout un chapitre dans l'histoire des chiens célèbres; car j'oublierais de vous dire que c'était un petit chien noir, gros comme le poing, et tout perdu dans les touffes blanches de ses longues soies. — Ce n'est point à dire pourtant que le petit Van eût aucun de ces talents de société qui éblouissent un chien au-dessus de bien des bipèdes; non, il ne savait point danser le menuet, ni battre du tambour; ni jouer aux cartes, ni même apporter la pantoufle, mais il était incomparable pour aimer son maître: c'était là son unique talent, et vous avouerez qu'en somme celui-là en vaut bien d'autres. Quand le jeune Oscar sortait de la flûte, le petit Van, gravement assis sur son derrière, regardait avec des yeux sérieux le cher musicien, et il faisait entendre à l'unisson je ne sais quel gloussement qui marquait sa joie. Et lorsque son maître s'ingéniait à trouver le nouveau réins de *l'Illustration*, Van s'élançant sur la table verte, flairait mystérieusement la maudite charade, et prenait un air pensif. — Une fois le mot trouvé, le petit Van se réjouissait de tout son corps, et aboyait avec agression. — Bien certainement ce petit chien-là sera du voyage, et toutes nos sympathies lui sont acquies dès à présent.

Maintenant les personnages sont connus suffisamment pour que nous n'ayons point peur de nous mettre en route avec eux. Mais pourquoi se mettaient-ils en route?

CHAPITRE II.

POUR QUELLE AFFAIRE D'IMPORTANCE NOS VOYAGEURS SE METTAIENT EN ROUTE.

Sterne divise le cercle entier des voyageurs comme il suit: voyageurs oisifs, voyageurs curieux, voyageurs menteurs, voyageurs orgueilleux, voyageurs vains, voyageurs sombres; viennent ensuite les voyageurs contraints, les voyageurs criminels, les voyageurs innocents et infortunés, les simples voyageurs, et, enfin, si l'on veut plaire, le voyageur sentimental.

Mais le satirique Anglais a évidemment oublié, dans cette classification, une des espèces les plus curieuses de la race en question, je veux dire le voyageur conjugal.

Voici votre cousin qui fait sa nulle avec un sein inaccoutumé, y renfermant moelleusement son plus bel habit noir, sa plus riche cravate de soie, en garnissant tous les vides avec des flacons d'odeurs, des savons parfumés et des zants paille. Manifestement, vous avez deviné les yeux un voyageur conjugal. — Tenez! une teinte solennelle se répand sur la figure de votre cousin, un regard patriarcal vient embrasser

ses yeux, et, montant en voiture, le voyageur vous serre gravement la main, comme il convient de faire dans les grandes occasions. — Parti garçon, il reviendra mari, et peut-être père!

Où le jeune Oscar était à la veille d'entreprendre un semblable voyage, et déjà son visage se serait mouillé selon la formule consignée, s'il n'avait point eu, comme nous l'avons dit, un petit grain de distraction d'esprit, qui le préservait de devenir jamais mononome. Non qu'il fut de ces distraits de comédie, qui se mouchoient par erreur dans la robe blanche de leur lancee, ou qui s'oublient au point de s'asseoir sur une vieille dame; mais enfin il avait à penser à *autre chose*. Grave défaut aux yeux de ces terribles logiciens, que l'on nomme les gens sérieux, et chez qui les idées marchent au pas et en rang d'oignons.

Cependant Oscar ne pouvait se dérober tout entier à cette impression conjugale, qui absorbe si bien le commun des hommes; et, un jour, tandis qu'il jouait sur sa flûte un air de valse, qu'il aimait, l'indé du mariage se reveilla si vive dans son cerveau, qu'il cessa brusquement sa musique entre deux notes charmant. — Ce qui lui fit grogner le petit Van, qui savait que l'air ne finissait point là.

Oscar déposa sa flûte sur la table, ouvrit son secrétaire, en tira un médaillon, et resta deux bonnes minutes au moins à le contempler sans mot dire. Le petit Van, grimpé sur la table, regardant de tous ses yeux le médaillon que tenait son maître, et, s'imaginant sans doute que c'était là encore un médaille, il attendit patiemment que le mot en fût trouvé. — Mais ce médaillon contenait une coquille que le sphinx lui-même serait fort en peine de deviner. — Un portrait de femme.

« Hélas! mon pauvre Van! » dit Oscar à voix basse, « un gros soupir; et, ce disant, il prenait amicalement le petit chien par ses deux longues oreilles soyeuses... « Hélas! quand on est marié, c'est pour longtemps! »

Puis il reprit sa flûte, et recommença plusieurs fois de suite l'air de valse qu'il avait si soudainement interrompu.

Oscar avait naturellement l'humeur froide; toutes les descriptions d'amour qu'il avait lues dans les romans, ou que lui avaient faites ses amis, lui semblaient entachées d'une irrémissible puérité; et, comme lui-même, il avait au contraire une idée très-grave et très-sérieuse des fonctions du cœur, il avait toujours fui, par raison et par goût, le libéralisme que recherche d'ordinaire les hommes de son âge. Mais il s'aperçut bientôt que cette grande continence de cœur, qu'il s'imposait volontairement, lui causait parfois des accès de tendresse opposés à la nature même de son caractère et qui lui paraissaient plus pénibles encore que tout ce qu'il avait vu chez les autres et dans les livres. — Aussi ne s'en vantait-il guère.

Un jour, par exemple, un jour d'été que toutes les fenêtres de Paris étaient ouvertes, les airs tranquilles et doux, et le pavé était à cause de la grande chaleur, Oscar passait au petit pas dans une rue détournée, pleine d'ombre, et de silence, et, comme il goûtait une impression de fraîcheur très-amable, il entendit tout à coup une jolie voix qui chantait, sans qu'il en pût voir, derrière les rideaux rouges de la fenêtre, le visage de la chanteuse. La jolie voix résonnait si doucement dans l'atmosphère d'été, si purément dans cet air limpide, si fraîchement dans cette fraîcheur de l'ombre, que le jeune Oscar s'arrêta tout enchanté, son cœur se remplissant d'une indicible tendresse, et ses yeux se mouillant sans qu'il sût pourquoi.

C'était précisément cet air de valse qu'il venait de jouer sur sa flûte plusieurs fois de suite, — et il y prenait sans doute un plaisir trop vif, car lorsqu'il eut fini sa musique il regarda de nouveau le médaillon; et, secouant la tête, il dit encore à son petit chien: « Mon pauvre Van, nous allons donc nous marier! »

Ce disant, il se rappelait, à cause de cette pointe de scepticisme qu'il avait dans l'esprit, le fameux dialogue de madame et de M. Shandy sur le mariage: « Votre frère Tobie épouse mistress Wadman... le pauvre homme, il n'aura donc plus la liberté de se coucher en travers de son lit! »

Notez que le petit Van était accoutumé de venir se coucher sur le pied du lit de son maître, et Oscar posait avec ennui au dérangement que son mariage allait causer dans les habitudes dormitives de la bonne petite bête; car, enfin, un chien est sujet à aboyer...

Quoi qu'il en soit, la résolution conjugale se maintint jusqu'à l'heure du dîner; et, en se mettant à table, aussitôt que le cher abbé eût achevé le *benedicite* mental qui ouvrait tous ses repas:

« Mon ami, demanda Oscar, combien de heures à peu près compte-t-on de Paris à Marseille? » ALBERT AT BERT.

(La suite à un prochain numéro.)

Exposition des Produits de l'Industrie.

(7^e article. — Voir t. III, p. 49, 153, 161, 189, 211 et 228.)

TISSUS.

Au moment où nous écrivons ces lignes, un orage vient de fondre sur Paris. Le tonnerre a grondé et la grêle s'est précipitée à grains serrés sur les paisibles promeneurs du dimanche, sur les empués avides de voir l'industrie dans ses magnifiques développements. La pluie n'a pas respecté ce pilis de lais et de carton élevé, en quelques mois, pour les besoins du moment, et en a montré tous les vices de construction au-dessus des produits exposés et des visiteurs, qui, entrés à pied sec, ont eu besoin de manœuvres nautiques pour regarder l'asphalte des contre-allées.

Cette digression nous a un peu écarté de notre compte rendu; mais nous ne le regrettons pas comme inutile, si elle a amené quelque amélioration dans le sort des visiteurs, sinon cette année, au moins aux expositions qui se succéderont.

La galerie des tissus, dont nous donnons aujourd'hui une

vue à nos lecteurs, est une des plus intéressantes de l'Exposition, et, cependant, une des plus abandonnées: on y passe, on ne s'y arrête pas, et, quand on a jeté un coup d'œil distraité sur ces cases si bien fournies, et un regard émerveillé sur les robes brodées en ailes de mouche, en parole en papier, on se dirige vite vers des produits qui parlent davantage aux yeux et à l'imagination. C'est qu'en effet, pour s'arrêter avec intérêt et sans cette rennonciation à sa admirable étolles de toutes couleurs, de tissus de formes si variées, pour reconnaître et analyser le progrès incessant de cette branche capite de l'industrie française, il faut, au avoir vécu dans les fabriques et connaître par soi-même le mérite de la difficulté vaincue, savoir en était la fabrication des étoles il y a un demi-siècle, et apprécier son mouvement admirable et de tous les jours, on bien se rendre compte, comme tous ceux qui s'occupent des questions économiques, de la proportion dans laquelle cette fabrication alimente le commerce extérieur, et, au point de vue de la politique intérieure, du nombre immense de bras qu'elle emploie dans presque toutes les parties de la France. Voilà pourquoi le roi et les ministres s'arrêtent avec tant de complaisance dans cette vaste galerie, pourquoi ils produisent aux fabricants les encouragements, et consacrent plusieurs séances à l'examen de leurs produits.

La fabrication des étoles s'était primitivement traitée de chute en chute, et n'était point ainsi dire soutenue que par le besoin indispensable qu'on en a, jusqu'à un jour où l'on appliqua les machines, soit à la confection des matières premières ou des fils, soit à la confection des tissus, soit enfin à leur fabrication. Faire une revue des tissus serait donc donner l'histoire de divers métiers qui sont maintenant en usage dans toutes les fabriques. Mais ce sujet nous entraînerait trop loin et hors de notre cadre; nous nous bornerons à en indiquer quelques-uns dans le contour de notre compte rendu, préférant donner un aperçu de la production des matières premières.

Les matières premières dont sont composées toutes les étoles sont la laine, le lin, le chanvre, le coton et la soie.

Il y a trente ans, la France était encore tributaire de l'Espagne et de l'Angleterre, pour la plus grande partie de ses laines. Les troupeaux français ne produisaient que de la laine courte; et l'agriculteur, malgré tous ses soins, ne pouvait arriver à naturaliser en France les magnifiques troupeaux mérinos qui avaient fait, dans un autre temps, la fortune des éleveurs espagnols, et qui, plus récemment, étaient devenus pour l'Angleterre une des branches de commerce les plus étendues. Mais sous la restauration la production de la laine et la fabrication des étoles dont elle est la base, prirent une grande extension. La France, qui jusque-là était pauvre en laine lisse ou propre au peigne, et ne fournissait que de la laine courte ou cardée, commença à produire, à force de soins et de talents, des laines peignées. Des 1819, Ternois exposa un tissu mérinos de belle qualité, composé d'une chaîne en laine peignée et d'une trame en laine crêlée. Mais ce laine était chère, et la fabrication de la laine crêlée à la main, double incertaine pour le prix d'une étolle d'autre part, parce que l'étole aussi fabriquée était sujette à se barer à la teinture. Mais ce second inconvénient disparaît depuis que les trames sont filées à la mécanique. L'adhésion de la trame et de la chaîne permit de varier, pour ainsi dire, à l'infini la matière des étoles. Ainsi, avec une trame en laine lisse et une chaîne en coton, on obtint l'étole appelée *poil de chèvre*; avec une trame en laine lisse et une chaîne en soie, la *popeline*; avec une trame en laine cardée et une chaîne en coton, la *circassienne*, etc.

Les principaux centres de fabrication des draps sont Elbeuf, Sedan, Louviers, Reims, Abbeville et le Midi; et quels progrès n'aurions-nous pas encore à signaler dans cette fabrication, depuis que la science et la mécanique ont prêté leur appui à l'industrie? Ainsi la *toussure* de John Collier fait toute une révolution dans la préparation, dans le linge, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dans l'aspect des draps. L'apprenti à la vapeur leur donne un aspect plus agréable, dispose les fibres laineuses dans un ordre plus régulier. D'un autre côté, la chimie arrive avec son arsenal de produits propres à la coloration des étoles. Un de nos premiers savants, M. Chevreul, fait servir à la fabrication générale les études suivies qu'il a faites aux Gobelins. MM. Meule et Malaric font des essais pour substituer la teinture au bleu de Prusse à l'indigo, et franchir ainsi la France d'un tribut considérable.

Mais, le croirait-on? ce qui met des bornes au progrès dans cette fabrication, c'est que tous ou presque tous nous nous servons de nos failleurs comme intermédiaires entre les fabricants et nous. Nous n'avons ni la finesse, ni la solidité, ni le bon tricot que nous payons? Les tailleurs ne tiennent pas à avoir des draps supérieurs, parce que le prix des habillements est tel, qu'ils ne peuvent plus l'élever.

Louviers et Elbeuf se sont de tout temps disputé la suprématie qui, depuis déjà longues années, penche du côté de cette dernière ville. Sa position au bord de la Seine, sa proximité de Rouen, sont des avantages que Louviers voulait contre-balancer au moyen de ce fameux embranchement de chemin de fer qui a déjà acheminé quatre fois à la porte de la chambre des députés le représentant de ses intérêts.

Quant à Sedan, il a dignement soutenu sa vieille réputation, et s'est distingué par de hautes couleurs, ses satins, ses cambrés, comme toujours, ce qu'on a fait de meilleur en ce genre. La liste de ses exposants de Sedan, à la tête desquels se trouve le ministre actuel du commerce, est nombreuse, quelques-uns, et entre autres M. E. de Montagnac, ne se sont pas bornés à la sévère couleur noire de leur dernier exposé, mais ont fait de beaux tissus pour pantalons, dont le tissu nous a paru surtout remarquable, finisse, élastique et solide. C'est un heureux début pour un nouvel exposant.

Après les draps, une des branches les plus importantes de l'industrie des laines est la fabrication des tapis. Ici nous retrouvons l'homme qui, depuis longtemps, est à la tête de cette industrie, M. Sallandrouz, dont les magnifiques produits ne

le cèdent pas cette année, pour la vivacité des couleurs et la grâce des dessins, a ce qu'ils étaient aux expositions précédentes. Entre ses mains et entre celles des Chenavard et des Couder, le métier est devenu un art, et le bon marché auquel ils sont arrivés, par un redistribution intelligente du travail, rend les tapis accessibles à toutes les fortunes; et l'on sait que c'est là, dans nos idées, le *critérium* du progrès d'une industrie. Nous aimons à constater que, sous ce point de vue, l'usage des tapis jaspés, moirés, velours, etc., a sa généralité, et que les dessins, même pour les tapis inférieurs, sont de bon goût, et le mélange des couleurs mélangé. En général, peu de hauteur dans les lignes, rien de criant pour l'œil, telles sont les qualités remarquables des tapis que nous avons vus à l'exposition, abstraction faite de la beauté de la matière première. Nous plaçons le dessin d'un de ceux dont nous avons le plus admiré la composition et la nuance habile des couleurs. Il sort de la manufacture d'Aubusson. C'est une poterie *style Pompadour* dont le dessin est dû à un habile artiste, M. Jollin.

Les cases les plus importantes de l'exposition sont, sans contredit, celles des exposants de châles de toute nature, et nous avons reconnu que les châles communs y faisaient tout autant d'effet que les châles les plus riches et les plus soignés. C'est une industrie qui ne date que de hier, et qui cependant a pris son rang parmi les plus importantes et les plus suivies. C'est qu'elle répond à un besoin de luxe et de confort qui, des classes opulentes, a atteint d'abord la bourgeoisie aisée pour descendre jusqu'aux fortunes les plus modestes. Un châl est une des premières nécessités de la vie; et les fabricants ont dû arriver à confectionner les plus merveilleux tissus à des prix qui étonnaient l'Indien passant dans sa cabane la moule de sa vie à faire de ses mains un véritable cachemire. De 1819 à 1827, un homme dont on retrouve le nom partout où il est question de châl, l'etrax, arriva à produire, à filer et à tisser tout de châl, ce produit délicat et des tissus des châl de Tihel. Ici, on ne voit ni commencé par le travail à la main, pour y substituer à la longue le travail mécanique. On mita la méthode moderne on le procédé de l'exposition. Dans ce procédé, la main de l'homme fait tout, confectionne le tissu, passe les fils, nuance et varie les couleurs. C'est, dit un publiciste, la perfection de l'ignorance en mécanique, la merveille de l'enfance de l'art. Ce procédé grossier persiste cependant un avantage que n'ont encore pu attendre les machines, c'est que le châl d'ou cela que fil est assujéti totalement ne peut se débrocher. La méthode actuelle est le *soie*. Les bismaniers les tissés du tissu sont livrés d'abord par un *soie*, et ensuite désoyés. Le tissu est moins soie, mais un châl qui, venu de l'Inde, valait trois à quatre mille francs, se fait en France pour quatre cents francs au plus.

Si nous n'avons pas mis les Indes dans leur manière de travailler, le goût, la mode ont forcé nos fabricants à se servir de leurs dessins indiens et un peu moindres. Le *soie indien* a des avantages donne naissance à des produits de grande importance, et qui ont continué, par leur bon marché, à répandre ce goût dans les classes les moins aisées. Ainsi, à Aï, à Lyon, a été l'économie des châl ressemblant aux Indes, avec des déchets de soie mêlés à de la laine ou du coton. A Nîmes on a fait les châl *soie de soie*, les *soie de soie*, les *soie de soie*, etc.

Une réaction s'est cependant opérée, dans ces dernières années, dans les fins de dessins. On se rappelle le magnifique châl *soie indien*, dessiné par M. Couder, qui a figuré à l'exposition de 1853. Ce habile artiste a découvert, par un travail de patience et en décomposant les dessins indiens, que si les contours en étaient moins arrondis, sans présenter aucune forme arrondie, cela tendait à l'imperfection et à la grossière de leur mode de travail. En partant de cette idée, il a donné de véritables dessins indiens, mais à contours doux et non heurtés, tels que nos moyens de fabrication perfectionnés nous permettent de les obtenir, et nous a soustraits enfin de ces éternelles palmes croisées dans tous les sens.

La fabrication des châl est concentrée à Paris, à Lyon et à Nîmes. Paris marche en première ligne, grâce au goût de ses artistes et de la clientèle qui l'approvisionne. Parmi ceux qui tiennent cette année une place honorable à l'exposition, nous citerons M. de Bois, qui fabrique à la fois deux châl jumeaux, l'un blanc et rouge, l'autre rouge et blanc. D'après ce que nous avons dit de la méthode du *soie* qui finit par une coupe, on concevra la possibilité de cette innovation économique. M. Frédéric Robert garde le rang élevé où il se tient par ses expositions précédentes. M. Gausson, qui ont demandé leurs dessins à M. Couder; M. Gouster, qui s'est adressé à M. Lurier, ont aussi des châl remarquables. MM. Bonny, Juy et Marec, collaborateurs de la maison Bonny, ont exposé un châl en cachemire pour complètement blanc, broché sans contours et fleurs naturelles, avec lignes, boules, et même une portion du sol. C'est une des belles pièces de l'exposition. Et toutes ces merveilles sont dites au métier Jacquard, qui, si longtemps délaissé, est maintenant employé partout, auquel chacun cherche à apporter chaque jour des perfectionnements, et qui, si l'on veut le dire, se prête admirablement à toutes les fantaisies de la mode et des artistes, et aux améliorations qu'il a subies depuis qu'il est sorti du cerveau de son inventeur.

La fabrication des tissus de lin et de chanvre est arrivée à un degré de perfection, quant à la qualité, que ne laisse plus de marge au progrès au point de vue du bon marché. Dans ces branches d'industrie, le métier ne peut aussi être utilement employé. Le métier à filer le lin a fait une révolution complète de plusieurs années. Le métier est dû à un Français, M. de Girard, homme de génie qui n'a cependant pas à se louer de sa patrie. Napoléon, qui procédait sommairement en tout, et à qui on ne reprochera jamais de n'avoir pas su encourager l'industrie nationale, Napoléon avait promis un million à l'inventeur d'un

métier à filer le lin. M. de Girard se mit à l'œuvre et parvint à résoudre le problème; mais Napoléon était sur son rocher, et la restauration ne tint pas les promesses faites. M. de Girard dut alors aller demander à l'Autriche le pain que lui refusait son pays. Le métier nous est revenu plus tard, mais sous une étiquette anglaise.

Cela donne aujourd'hui des produits qui n'ont rien à envier pour la perfection à la production anglaise. On évalue à 100 millions la valeur du coton brut filé en France, et à pareille somme la valeur que lui donne la main-d'œuvre, et sur cette somme, on compte le tiers ou environ 30 millions pour les ouvriers. Le progrès est manifeste dans les calicots, percales, juncos, mousselines et chambrées. Les fabriques de Saint-Quentin, de Mulhouse, d'Alençon et de Tarare se font remarquer par leurs bazans, leurs tricots et leurs organdis. C'est sur les cotonnades que s'exerce en grand l'industrie des impressions. Ici on se distingue par ses impressions sur les étoffes communes, et Mulhouse sur les étoffes les plus riches.

Pour l'impression, tous les progrès sont dus à une machine inventée en 1821, par M. Perrot, et à laquelle l'inventeur donna le nom de *perrotine*, nom que la reconnaissance publique lui a consacré. Avant cette invention, les couleurs se mettaient à la main, et étaient par conséquent longues et coûteuses à appliquer. M. Perrot a fait faire avec une précision mathématique par une machine les impressions les plus délicates, avec économie de temps et d'argent, et sans nécessiter de plus grandes dépenses de dessin que dans le système ordinaire. Les organes de la perrotine sont admirablement simplifiés, et leurs mouvements intelligents; on peut, avec cette machine, poser sur l'étoffe depuis une jusqu'à six couleurs à la fois, sans que l'une empêche sur l'autre, et on conservait la délicatesse des nuances et la pureté des lignes et des contours. La planche sur laquelle on imprime est plate, comme dans le système ordinaire. L'impression au moyen de cylindre est peut-être un peu plus d'avantages, mais la gravure sur un rouleau est beaucoup plus chère.

Quelques chiffres fournis par la société industrielle de Mulhouse vont prouver le progrès que l'introduction de cette machine dans la fabrication a amené en peu de temps; et pourtant, à Mulhouse, cela a été longtemps réglé, comme convenant peu au genre de dessins d'impression; en 1829, il n'y avait encore que quatre ou cinq de ces machines; en 1845, il en était tout autrement, et les résultats en étaient extraordinaires.

En 1827, il y avait à Mulhouse 16 fabriques d'indienne occupant 6860 ouvriers, et produisant annuellement 96 480 550 mètres d'étoffes imprimées.

En 1845, 44 fabriques occupaient 5996 ouvriers, et pro-

duisaient 44,520 pièces d'étoffe d'une longueur ensemble de 275 670 000 mètres, ou environ trois fois plus qu'en 1827.

En 1827, un ouvrier produisait annuellement 1591 mètres d'étoffes imprimées.

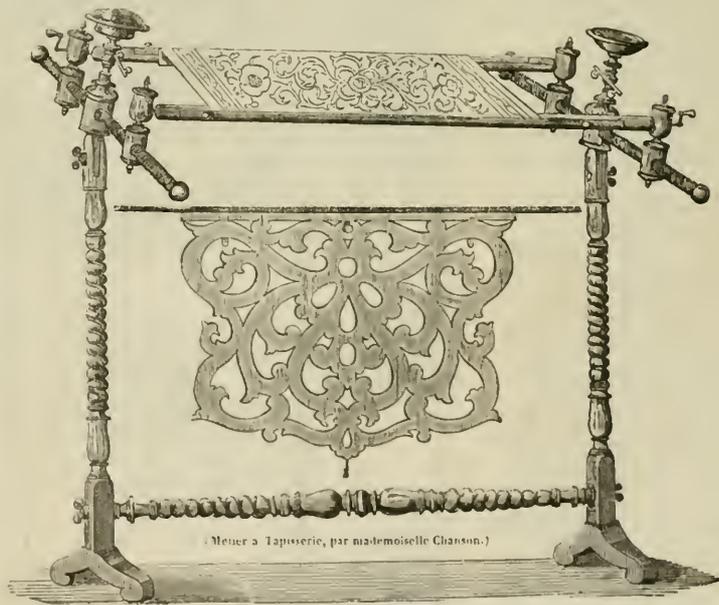
En 1845, il en fournit 4,397 mètres.

La maison Schlimberger et Kachlin, de Mulhouse, est une de celles qui se font le plus remarquer par la beauté de ses tissus et de ses impressions, et en particulier par ses étoffes pour meubles et tentures.

Nous nous arrêtons à l'une des branches de l'industrie française sur laquelle nous voudrions nous étendre longuement, car elle nous intéresse principalement et presque exclusivement. La seconde ville du royaume, celle dont le reste de la France entend quelquefois les cris de détresse mêlés aux hurlements de la guerre civile; nous voulons parler de la fabrication des étoffes de soie et des rubans. Notre commerce extérieur est en grande partie alimenté par les produits des fabriques de Lyon et de Saint-Etienne. Dans les cinq années qui ont précédé 1859, le chiffre des exportations est de 80 millions pour les soieries et de 70 millions pour les rubans, en tout 150 millions, non compris la valeur des tissus mélangés de soie, de la bonneterie, passementerie, soies à coudre, et un grand nombre d'articles de mode. Depuis, ce commerce a éprouvé des fluctuations qui ont été bien fatales à l'industrie lyonnaise; la valeur moyenne de son commerce d'exportation a été, dans les cinq dernières années, de 158 millions, et celle de tout le commerce français de 480 millions; c'est donc un peu plus de moitié et demi. Dans le prix des soieries, la matière première entre pour les deux tiers, le reste représente les bénéfices et la main-d'œuvre. On ne juge, d'après cela, des désastres que peut amener la diminution de l'exportation; ainsi, de 1841 à 1842, il y eut une différence de 50 millions au détriment de la fabrique lyonnaise; c'est donc le tiers, ou 16 millions, qui a fait défaut pour la plus grande partie aux malheureux ouvriers et soies.

Nous ne nous arrêtons pas à signaler les noms de tous ceux qui nous ont paru mériter, par la beauté de leurs produits, les encouragements du gouvernement et les applaudissements de la foule. Les exposants de rubans se font surtout remarquer par le goût et la richesse de leurs nuances. Nous citerons seulement la maison Fane frère, de Saint-Etienne, qui, en 1859, obtint la médaille d'or, et qui expose des rubans façonnés au moyen d'un battant-brocheur de l'invention de M. Bovin, habile mécanicien de Saint-Etienne. Ce battant-brocheur permet de faire cinq à six rubans sur le même métier au lieu d'un seul. C'est là un progrès qui tend inévitablement à faire baisser les prix et à pourvoir à une fabrication considérable.

Nous voudrions pouvoir envoyer nos lecteurs dans la gale-



Métier à Tapissiererie, par mademoiselle Chanson.

PORCELAINES, FAÏENCES ET POTERIES.

rie des tissus; mais, aujourd'hui plus que jamais, cela leur est interdit; des cordes en partent les unes, c'est la qui l'orange a fait ses degrés; les riches étoffes aux couleurs éclatantes, les lins soieries, les lingeries précieuses, ont plus ou moins souffert de la légèreté des constructions, combinée avec la violence de la grille.

Après avoir passé en revue les hauts produits du linage, qu'on nous permette d'offrir à nos lecteurs un métier à tisser, invention nouvelle d'une demoiselle qui, à l'appui de ses mémoires du métier ordinaire, qu'on ne devait monter et démonter et faire manœuvrer dans tous les sens, à l'aide de lourdes vis, désarticulées placées dans de petits trous, a imaginé un mécanisme aussi ingénieux que simple qui permet de monter et démonter, tendre et défendre avec facilité l'étoffe dans tous les sens. Par un autre procédé, ce métier présente un support pour le modèle et un cadre à quadrille pour reproduire et nuancer un dessin donné. Cet appareil est dû à mademoiselle Chanson.

Les produits que nous avons à examiner dans ces diverses branches d'industrie, témoignent d'un immense progrès sous le rapport de l'exécution. Peut-on en dire autant du bon marché? car c'est là toute la question, puisque, abstraction faite de certains vases en terre et bonne terre, ornés de peintures d'un dessin et d'un coloris admirable, qui ne s'adressent qu'aux grandes fortunes, la consommation de la porcelaine, de la faïence et de la poterie est une des premières nécessités de l'économie domestique. Nos fabricants ont d'ailleurs sur tous les marchés d'inépuisables concurrents. Partout la porcelaine anglaise a pénétré à des prix tellement réduits, grâce à un bon marché des matières premières, que les produits français ne peuvent lutter avec avantage qu'au moyen de grands perfectionnements de fabrication. Pourtant nous devons le dire, il y a dix ans déjà, quelques fabricants déclaraient, les uns qu'ils n'avaient plus besoin de la prohibition



(Le Roi, la Reine et la Famille royale visitant la galerie des tissus.)

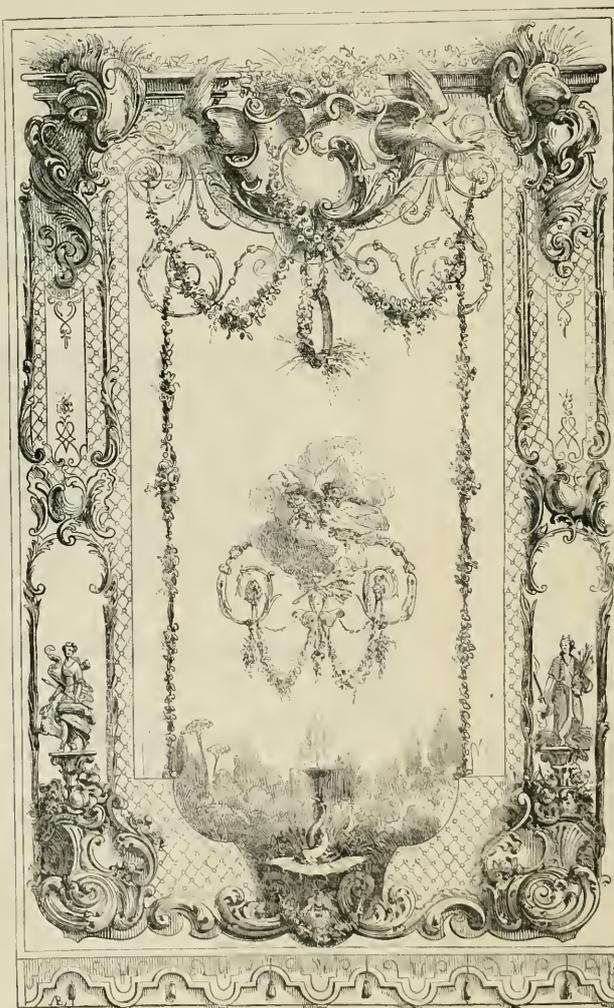
contre les porcelaines anglaises, les autres que le droit à l'entrée pouvait être réduit à la moitié, au tiers et même au quart. Ces déclarations, en témoignant du progrès de notre industrie, nous prouvent en même temps que les prix de consommation courante ont baissé. C'est en effet ce qui a eu lieu, et l'on trouve aujourd'hui dans le commerce des services de porcelaine au prix où se vendait jadis la faïence, et des pièces de faïence cotées au prix de l'ancienne poterie.

M. Brongniart, dans son excellent travail sur la poterie, distingue sept sortes de poteries : les terres cuites, la poterie commune, la faïence commune, la faïence fine, la poterie de grès, la porcelaine dure, la porcelaine tendre. Nous ne nous occuperons pas de la première classe, qui comprend les briques, tuiles, carreaux, etc.

Les deux principes constituants de toutes les poteries sont la silice et l'alumine. Les argiles pures et les kaolins sont particulièrement composés de ces deux terres, et offrent par conséquent les matériaux les plus habituels pour la fabrication des poteries fines et des porcelaines. Les argiles figulines ou de potier, et les marnes argileuses, qui sont composées d'argile et de craie, sont d'un usage général et économique pour les faïences et les poteries communes.

La poterie commune avec vernis jaune, vert ou brun, est composée d'argiles plastiques brunes qu'on trouve à Arcueil, Gentilly et Vaugirard, et de sable siliceux contenant un peu de marne ferrugineuse. On y ajoute de plus une matière telle que le sable ou la craie, pour dégraisser la pâte. Quand ces poteries sont cuites, on procède au vernissage. Le vernis est la partie importante, mais malheureusement aussi la plus dangereuse de ces poteries, le plomb y entre en grande quantité (sur 100 parties il y en a 64 d'oxyde de plomb). Ce vernis est facilement fusible, s'écale au feu, et peut se mêler aux aliments quand on les a soumis à un trop grand feu dans ce genre de poterie.

La faïence commune se divise en faïence blanche et faïence brune; la première ne supporte pas le feu, et la seconde le supporte très-bien; cela tient à ce que dans la seconde la marne blanche est en plus petite proportion que dans la première. Les pâtes de ces deux faïences sont composées d'argile plastique, de marne argileuse verdâtre, de marne calcaire blanche, et de sable marnéux. Elles sont préparées sur le tour à potier d'abord pour l'ébavillage avec les mains, puis, quand elles sont déjà un peu desséchées, pour le tournassage avec des instruments en fer. On les cuit pendant trente-six heures, puis on y met l'émail après l'application d'une seconde cuisson est encore nécessaire, aussi longue que la première.



(Porière en tapisserie, exécutée à Aubusson.)

Cet émail est opaque, et dissimule par conséquent les défauts de la pâte.

Quant à la faïence fine, elle est essentiellement composée d'argile plastique lavée et de siex broyé fin. L'enduit est un vernis cristallin, fondu préalablement en verre et composé de silice unie à du quartz, de soude et de plomb à l'état de minium ou d'oxyde. On distingue dans la faïence fine le cailloutage en terre anglaise, et la terre de pipe.

La poterie de grès se distingue également en poterie commune et poterie fine. Sa principale propriété consiste en ce que son grain est très-serré et que, avec ou sans vernis, elle est imperméable à l'eau et se conduit bien sur le feu. C'est la transition entre la faïence et la porcelaine.

Ce qui distingue la porcelaine de la faïence, c'est la transparence de sa pâte qui tient à la présence dans le feldspath (élément essentiel de la porcelaine) d'un alcali. La porcelaine dure contient moins de cet alcali que la porcelaine tendre, et est moins transparente. Les deux éléments principaux de la pâte des porcelaines sont le kaolin et le feldspath. La France a, pour la fabrication de la porcelaine dure, un avantage fondamental, celui de la matière première. Son kaolin de Saint-Yrieix, près Limoges, est plus pur qu'aucun autre kaolin connu. Nous ne pouvons nous arrêter à décrire ici les procédés ingénieux de la fabrication et les manipulations sans nombre dont chaque morceau de pâte est l'objet. Nous dirons seulement qu'une des parties importantes de l'art du porcelainier est la décoration en couleur de ses produits; c'est là que surtout a éclaté le progrès, sans parler du fini du dessin, qui est plus correct et plus artistique en France que partout ailleurs, même pour les porcelaines communes, même pour les faïences qui s'adressent à la consommation des classes peu riches.

Après ce rapide coup d'œil jeté sur l'art dont nous avons à examiner les produits, il nous reste à entretenir nos lecteurs des œuvres qui nous ont le plus frappé à l'exposition, tant au point de vue de l'art qu'au point de vue de la consommation.

Nous avons remarqué, comme décorations originales et de bon goût, la case de M. Gille jeune, qui est arrivé à donner ses porcelaines ornées et décorées à des prix qui les mettent à la portée d'un grand nombre de fortunes. Ses ébénistes ne nous ont pas paru outre plus cher que les ébénistes de luxe en marbre. Il a des panneaux complets d'appareils en belle porcelaine, qui sont d'un effet excessivement riche.

Parmi les exposants de faïence usuelle, on retrouve encore les directeurs des fabriques de Montreuil, de Creil, de Vierzon, qui arrivent à avoir d'excellents

objets qu'ils peuvent donner à des prix réduits.

Près d'eux se cache modestement une case dont les produits sont cependant destinés à faire une révolution dans l'économie domestique; ce sont les produits *galvano-céramiques*, ou, en langage à la portée de tous, poterie (porcelaine ou faïence) revêtue, au moyen d'un courant galvanique, d'une enveloppe en métal. Si cette découverte tient tout ce qu'elle promet, adieu la poterie commune et son vernis plombifère! Cette nouvelle poterie joint à la propriété d'allier au feu celle de ne pouvoir s'écailler et d'être d'une grande propriété. Le prix seul nous en a paru trop élevé; on ne comprendra jamais, en effet, qu'un vase soumis à un courant galvanique et revêtu d'une couche de cuivre d'une épaisseur microscopique, et d'un prix pour ainsi dire nul, vaille, après cette opération, six francs, quand il était coté trois francs auparavant. Nous engageons vivement MM. Nonallier et Boquet à se persuader que c'est dans le bon marché qu'ils trouveront leur débit et que, s'ils veulent rendre un véritable service à l'humanité, c'est en baissant leurs prix de manière à lutter partout avec la poterie commune.

Nous retrouvons dans les grès écremes dans les grès Sarreguemines et celle de Munterau. M. Johnston de Bordeaux a exposé des grès demi-porcelaine et des porcelaines tendres d'une bonne exécution.

Depuis la dernière exposition, une nouvelle fabrique s'est montée près de Beauvais, sous la direction d'un de nos peintres les plus renommés, et a immédiatement pris rang parmi celles qui sont en possession de fournir des objets de fantaisie et d'utilité tout à la fois. Le talent bien connu du directeur, et la bonne qualité des produits, ont rapidement répandu les grès de Voisinlieu, qui, d'ailleurs, par leurs formes originales et leurs couleurs, sortent de la décoration de nos appartements de ces éternels vases à fleurs en porcelaine blanche avec filets dorés. M. Ziegler établit sa fabrique, en 1850, au milieu des terres du Beauvais, si renommées pour



(Poterie de grès de Voisinlieu.)

sont gracieuses et heureusement combinées avec la destination du vase.

Les fonds de couleur sur porcelaine, dite *au grand feu*, sont une des parties les plus délicates de l'art du porcelainier. On entend par là les couleurs brillantes qui, cuites et identifiées avec la couverte ou vernis de la porcelaine, sont susceptibles d'être dorées aussi brillamment et aussi solidement que la porcelaine elle-même. Jusqu'en 1853, on n'avait que deux belles couleurs de fonds au grand feu, le bleu de cobalt et le vert de chrome; maintenant on en a plus de dix, grâce aux nouveaux procédés de M. Halot et de M. Disery. Ils sont arrivés à placer leurs couleurs sur la pièce avant qu'elle soit cuite; ils la recouvrent de l'émail feldspathique, et ils misent ainsi, par un seul feu, la porcelaine et la couleur avec le vernis. Ce procédé est à la fois économique et donne des fonds très-glacés, très-solides et très-égaux. Un autre procédé consiste dans l'application d'un corps gras sur les places dites *réserves*, destinées à recevoir soit une autre couleur, soit des peintures diverses.

Au jugement du jury de 1850, M. Disery excelle dans la composition des fonds, la pose des couleurs par immersion et la formation des réserves. Cette année, l'exposition de M. Talmours prouve que la fabrication n'a pas déperissé entre ses mains. Nous donnons à nos lecteurs un vase, style Louis XV, qui est d'une belle exécution, un flacon, imitation de *bocarro* chinois. Mais la pièce capitale est un grand vase de porcelaine, monté en bronze doré, exécuté par M. Lerolle. Et, à propos de ces derniers fabricants, qui avaient été si honorablement remarqués à l'exposition de 1851, nous demanderons comment il se fait qu'ils ne paraissent cette année que sous le patronage d'un fabricant de porcelaines, et nous regrettons qu'ils n'aient pas cru devoir affronter par eux-

lieux, ont pris plus de développements et ont amélioré leur fabrication. Nous donnons quelques unes des formes capri-

honorablement remarqués à l'exposition de 1851, nous demanderons comment il se fait qu'ils ne paraissent cette année que sous le patronage d'un fabricant de porcelaines, et nous regrettons qu'ils n'aient pas cru devoir affronter par eux-



(Vase en porcelaine, style Louis XV, de la fabrique de M. Talmours, procédés de M. Disery.)



(Vase en porcelaine de la fabrique de M. Talmours, avec garniture en bronze doré par M. Lerolle.)



Flacon en porcelaine, imitation chinoise, de la fabrique de M. Talmours, procédés de M. Disery.)

leurs qualités argileuses. Depuis cette époque, les fabriques environnantes de la Chapelle-aux-Pots, Savignies et autres

cieuses adoptées par l'imagination de l'artiste; nous nous plaignons à reconnaître, d'ailleurs, qu'en général ces formes

mêmes et pour leur propre compte le jugement du public et du jury.

Les Annonces de L'ILLUSTRATION coûtent 90 centimes la ligne. — Elles ne peuvent être imprimées que suivant le mode et avec les caractères adoptés par le Journal.

LE CONSTITUTIONNEL

40 FR. POUR PARIS. — 48 FR. POUR LES DÉPARTEMENTS.

ON S'ABONNE
RUE MONTMARTRE,
121.

ON S'ABONNE
À TOUTS LES BUREAUX
DES MESSAGERIES.

Les personnes qui s'abonneront du 1^{er} Juin 1844 recevront sans frais tous les chapitres de **JEANNE**, roman nouveau de **GEORGE SAND**.

Le 18 JUILLET, le *Constitutionnel* publiera une nouvelle de **M. ALFRED DE MUSSET**, intitulée : **LE SECRET DE JAVOTTE**.

Le 25 JUILLET commencera la publication du **JUF ERRANT**, roman nouveau en 10 volumes, par **M. EUGÈNE SUE**.

Le *Constitutionnel* publiera, à compter du 25 juin, sans interruption, le *Prélogue* et les cinq premiers chapitres de **Le Roman**.

Les personnes qui ne voulaient faire courir leur abonnement que du 1^{er} JUILLET 1844, recevront en un Supplément tout ce qui aura paru du **JUF ERRANT** dans le mois de juin.

A LA LIBRAIRIE PAULIN,
RUE DE SEINE, 55.

LIBRAIRIE DUBOCHET,
RUE DE SEINE, 55.

Médaille décernée aux produits de l'industrie (année 1839).

PAPETERIE D'ALEXANDRE REICHMANN,
RUE SAINT-BENOÎT, PRÈS LA RUE YARNAE (FAUBOURG SAINT-GERMAIN).

RELIEUR MOBILE, brevetée, adoptée par la Bibliothèque royale et par les Bibliothèques de la Chambre des Députés, de la Ville, de l' Arsenal et du Conservatoire de Musique.

Ce nouveau mode de relier a l'avantage, par son mécanisme très-simple, de permettre de relier provisoirement soi-même, promptement, sans le secours de lettres ni de piéces, toute espèce d'ouvrages publiés par feuilles ou livraisons, au fur et à mesure de leur publication.

La facilité qu'offrent ces reliures de former et de disjoindre, à volonté, un volume encarté, d'en augmenter ou de diminuer le contenu, d'en détacher et d'en transposer au besoin les feuilles, les rend presque indispensables, par l'application diverse qu'on peut en faire dans les bibliothèques publiques et particulières, aux hommes de lettres, aux artistes et aux négociants, pour la conservation de pièces volantes, et d'opuscules de tout genre, manuscrits, imprimés, lithographies et graves, en feuilles et

en demi-feuilles ou en feuillets, format à l'lection, tels que : — morceaux de musique; albums de dessins, de gravures; livres d'échantillons; registres-matrices; atlas de géographie; recueils de lettres, d'autographies, de pièces d'administration; répertoires divers, catalogues, journaux, et, en général, toutes les parties d'ouvrages qu'on ne saurait, sans inconvénient, faire relier tout de suite, ou qui, par le mode de leur publication, ont susceptibles d'éprouver des changements dans leur classement ou leur disposition définitive.

Près de six années d'existence, et leur adoption dans les principales bibliothèques publiques, ont continué maintenant le succès de cette reliure, en la plaçant au nombre des inventions réellement utiles.

PRIX DES PRINCIPAUX FORMATS :

In-8o	pour brochures périodiques (format de la Revue de Paris)	5 f. 50 c.
In-10	Corré, pour format <i>Magasin pittoresque</i>	4 »
II.	Grand-Roisin, pour petits journaux (format de <i>P. Aristote</i>)	4 50
III.	Jesus, pour musique, romances (in-10 ordin.) et contredanses (in-10 oblong)	5 »
Gr. in-10	pour le journal <i>L'Illustration</i>	6 »
III.	pour le journal <i>L'Illustration</i>	6 »
In-folio	Grand-Roisin, pour les journaux (format du <i>Sicéde</i>)	12 »
II.	Jesus, pour journaux (format des <i>Débats</i>)	11 »
II.	Colombier, pour atlas	16 »
II.	Grand-Isle, pour atlas	20 »

Pour les demandes de ces reliures, avoir soin d'indiquer toujours la mesure des feuilles que l'on desire y faire entrer.

AU CHEVET HAVRAIS,

RUE DE PARIS, 25, et RUE D'ESTIMANVILLE, 20, AU HAYRE.



LES GOURMETS DE LA CAPITALE s'y prennent avec plaisir que M. BOISSIER tient à leur disposition ses réserves de Honnards, Langoustes et Tourteaux.

A l'aide du chemin de fer, ces crustacés arrivent vivants à Paris en quelques heures.

Renommé pour ses vins et ses conserves alimentaires, M. BOISSIER tient aussi un splendide RESTAURANT, dans lequel les voyageurs sont servis de la manière la plus confortable, soit à la carte ou par abonnement.

V. SAGLIER, Successeur de S. PERRY,
119, RUE MONTMARTRE, AU 1^{er}.



ARTICLES ANGLAIS : Théières, Cafetières, A Boîtes à Thé, Convertis, etc.; Agulles anglaises, Encres Stephens, Crayons, etc.

PLOUMES PERRY, supérieures à toutes les autres plumes, à des prix très-réduits.

RUE YARNAE, 14, A PARIS.

EAU DE MÉLISE DES CARMES, autorisée par le Gouvernement et la Faculté de Médecine, de Boyer, propriétaire actuel et depuis 1789, son successeur des ci-devant Carmes déchaussés de la rue de Valenciennes, possesseurs de ce secret depuis 1650.

Divers jugements et arrêts obtenus contre des contrefacteurs consacrent à M. BOYER la propriété exclusive de cette Eau si précieuse contre l'apoplexie, les palpitations, les maux d'estomac et autres maladies, notamment le mal de mer. Ces jugements et arrêts, et la Faculté de Médecine, en reconnaissance la supériorité sur celles vendues par les pharmaciens.

Écrire par la poste ou envoyer quelqu'un de sûr qui se adresse qu'à n. 14, reçoit 14 fois sur la devanure, M. BOYER étant en instance contre de nouveaux contrefacteurs, ses voisins.

Les abonnements à L'ILLUSTRATION qui expirent le 1^{er} Juillet doivent être renouvelés pour éviter l'interruption dans l'envoi du Journal. S'adresser aux Libraires dans chaque ville, aux Directeurs des Postes et des Messageries, — ou envoyer franco un bon sur Paris, à l'ordre de **M. DUBOCHET**, rue de Seine, N° 33.

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF ET HISTORIQUE de la Suisse, du Jura français, de Baden-Baden et de la Ferté Noire, de la Chartreuse de Grenoble et des Eaux d'AIN, du Mont-Blanc, de la vallée de Chamouny, du grand Saint-Bernard et du Mont-Rose; avec une carte routière imprimée sur toile, les armes de la confédération suisse et des vingt-deux cantons, et deux grands vins de la chaîne du Mont-Blanc et des Alpes heronnaises; par ANTOINE JOUANNE 1 vol. in-18 contenant la matière de cinq volumes in-8 ordinaires. Prix, broché, 10 fr. 50; relié, 12 fr.

MANUEL DE L'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE chez tous les peuples, et particulièrement de l'architecture en France au moyen âge, avec 200 gravures dans le texte. 2 volumes. 10 fr. 50

COURS COMPLET DE MÉTÉOROLOGIE; par J.-F. KEMET, professeur à l'Université de Halle, traduit et annoté par Ch. MATHIS, docteur en sciences et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris; ouvrage complet de tous les travaux des météorologues français. 1 vol. in-12, format du *Journal de Paris*, avec 18 gravures, des tableaux, etc. 8 fr.

HISTOIRE GÉNÉRALE DES VOYAGES DE DÉCOUVERTES MARITIMES ET CONTINENTALES, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1844; par W. DESBOROUGH COXLEY, traduite de l'anglais par AN. JOUANNE et FELD NICK, complétée par les expéditions et voyages, jusques et compris la dernière expédition de M. Dumont-d'Urville; par M. AVEZAC. 5 vol. in-18, format anglais, 5 fr. 50 c. le vol. L'ouvrage complet. 10 fr. 50

VOYAGE DANS L'INDE ET DANS LE GOLFE PERSIQUE, par l'Égypte et la mer Rouge; par M. V. FUSTANIER, vice-consul de France à Bassora, ancien élève de l'École normale. 1^{re} partie; 1 vol. in-8. 7 fr. 50

LES MUSÉES D'ITALIE, guide et nomenclature de l'artiste et du voyageur; par LOUIS VIARDOT. 5 fr. 50

LES MUSÉES D'ESPAGNE, D'ANGLETERRE ET DE BELGIQUE; par LOUIS VIARDOT, pour faire suite aux musées d'Italie, par le même. 1 vol. 5 fr. 50

CATHERINE HOTEL ST-PAUL'S CHURCH YARD, 48, AU COIN DE CHEAPSIDE, A LONDRES. — W. C. SILL PRÉSENT MM. les voyageurs qu'ils trouveront dans cet hôtel des chambres particulières fraîchement meublées et décorées, à des prix très-modérés. Salon de société, café, journaux anglais et étrangers. Dîners à 1 s., 6 d. et 2 s. Vins et liqueurs de première qualité; punch très-renommé. Bains à toute heure.

A dater du 1^{er} Juillet prochain
LES BUREAUX DE
L'ILLUSTRATION
la Librairie J.-J. DUBOCHET et C^o
et la Librairie PAULIN
BOUYOT ÉDITEUR
RUE RICHELIEU, N° 60
DANS LES GALERIES
de l'ancien Louvre SOUTERRAIN.

COLLECTION DES AUTEURS LATINS, avec la traduction en français; publiée sous la direction de M. NISAN, maître de conférences à l'École Normale. 25 vol. in-8 Jésus, de 15 à 55 feuilles. — Les éditeurs s'engagent à ne pas dépasser ce nombre de 25 volumes.

POÉSIES.

Plaute, Terence, Sénèque et Tragique. 1 vol. — Lucrèce, Virgile, Valerius Flaccus. 1 vol. — Ovide. 1 vol. — Horace, Juvenal, Perses, Sulpicia, Phèdre, Catulle, Tibulle, Propertius, Gallus, Maximien, Publius Syrus. 1 vol. — Stace, Martial, Lucilius Junior, Rutilius, Numanianus, Graffius Faliscus, Nemesianus et Calpurnius. 1 vol. — Lucain, Silius Italicus, Claudien. 1 vol.

PROSAIQUES.

Cicéron. 5 vol. — Tacite. 1 vol. — Tit-Liv. 2 vol. — Sénèque le Philosophe. 1 vol. — Tarnelius Nepos, Quint-Curce, Justin, V. Maxime et Julius Obsequens. 1 vol. — Quintilien. 1 fine le Jeune. 1 vol. — Pétrone, Apulée, Aulu-Gelle. 1 vol. — Caton, Varron, Columelle, Palladius. 1 vol. — Plin. l'ancien. 2 vol. — Suetone, Historia Augusta, Entropie. 1 vol. — Ammien Marcellin, Jornandes. 1 vol. — Salluste, J. César, V. Paternulus, Fl. rus. 1 vol. — Choix de Prosauteurs et de Poètes de la latinité chrétienne. 1 vol.

VINGT-CINQ VOLUMES contenant la matière de DEUX CENTS VOLUMES des autres éditions.

EN VENTE:

SALLUSTE, J. CÉSAR, VELLEIUS PATER-
CULUS ET FLORIUS. 1 vol. 12 fr. 50
LUCAIN, SILIUS ITALICUS ET
CLAUDIEN. 1 vol. 12 fr. 50
SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE. 1 vol. 15 fr. 50
OVIDE. 1 vol. 15 fr. 50
TIT-LIV. 2 vol. 20 fr. 50
HORACE, etc., etc. 1 vol. 15 fr. 50
TACITE. 1 vol. 12 fr. 50
CICÉRON. 5 vol. 60 fr. 50
CORNELIUS NEPOS, QUINTE-CUR-
CE, JUSTIN, VALÈRE MAXIME,
etc. 1 vol. 15 fr. 50
STACE, MARTIAL, LUCILIUS JU-
NIOR, RUTILIUS NUMANTIA-
NUS, etc. 1 vol. 15 fr. 50
PÉTRONE, APULÉE, AULU-GELLE.
1 vol. 15 fr. 50
QUINTILIEN, PLINIE LE JEUNE.
1 vol. 15 fr. 50
LE CRÉCÉ, VIRGILE, VALÉRIUS
FLACCIUS. 1 vol. 15 fr. 50
THÉÂTRE DES LATINS, 1 vol. 15 fr. 50
LES AGRICOLTIQUES, Caton, Var-
ron, Columelle, Palladius. 15 fr. 50

Le prix de chaque volume varie de 12 à 15 fr., selon le nombre des feuilles.

Pour les personnes qui souscrivent d'avance à la Collection complète, le prix de l'établissement est de 500 fr., en 12 fr. le volume.

Les souscripteurs remarqueront que notre Collection n'embrasse la matière de 200 volumes environ des autres éditions, et que le prix de 500 francs égaie à peine ce qui coûterait la reliure de ces autres éditions. La souscription à la Collection complète s'effectue en adressant aux éditeurs la somme de 500 fr., soit en argent, soit en billets payables en 1845 et 1844, sauf convention particulière entre les éditeurs et les souscripteurs.

Dans les deux ou trois mois il est publié un volume.



Sa supériorité le rend indispensable à la toilette; il blanchit et adoucit la peau, et en fait disparaître les ébullitions. 2 fr. le pain et 5 fr. les trois. — Crème d'Ilebe pour prévenir les rides, 5 fr. Crème Blanche, brevetée, passage Choiseul, 48.

Musée Lambourg.

M. Lambourg est né à Saumur dans les dernières années du siècle dernier. Depuis de longues années il vivait ignoré dans sa ville natale, exclusivement occupé de la culture d'un art qu'il a poussé jusqu'à ses limites les plus reculées. Enfin, il y a quelques semaines, il est venu pour la première fois à Paris, apportant avec lui les chefs-d'œuvre auxquels il avait consacré quarante années de sa vie. Chaque jour une foule nombreuse court admirer, dans les beaux salons du boulevard des Italiens, au-dessus du café Cardinal, le musée qui porte son nom.

Malheureusement pour eux, tous les abonnés de *L'Illustration* ne peuvent pas pour comme nous de ce curieux spectacle. Nous nous empressons donc de le leur montrer; mais, si exact qu'il soit, notre dessin ne leur en donnera qu'une idée imparfaite.

En effet cette ménagerie et ce jardin, ce lion et ce tigre, dont les peaux feraient en vœux plus difficiles amateurs de fourrures précieuses; ces fleurs aux couleurs si fraîches, aux formes si gracieuses, sont en verre. Vous pouvez toucher la



crinière du roi des animaux; elle est aussi douce que la soie la plus fine. Le tigre seul a coûté huit années de travail. Me demanderez-vous comment M. Lambourg, a pu créer, avec une pareille matière, toutes ces étonnantes merveilles? Le procédé est bien simple: assis à une petite table devant une lampe dans laquelle passe un courant d'air, M. Lambourg tient dans ses deux mains les deux extrémités d'un tube de verre blanc ou coloré. Il en chauffe une partie jusqu'à ce qu'elle devienne presque liquide, et avec ce verre prêt à entrer en fusion, il fait tout ce que lui demande le curieux étonné qui l'admire. Une levrette, des tourterelles, un papillon s'échappent comme par enchantement de ses doigts, et semblent tout prêts à courir, à s'envoler ou à voltiger, tant ils sont habilement imités; car M. Lambourg n'est pas seulement un ouvrier habile et exercé, c'est un artiste distingué, qui a longtemps étudié la nature animale, ainsi que la nature végétale, et qui obtient avec ses tubes de verre des résultats dont nos meilleurs sculpteurs auraient le droit d'être fiers.

Levassor dans les dix rôles du troubadour omnibus.

Vous connaissez bien M. Levassor, acteur du Palais-Royal? M. Levassor est un véritable sorcier à triple et à quadruple face, mais jamais il n'avait poussé jusqu'à la dizaine ce talent de métamorphose; eh bien! allez voir M. Levassor,

dans le *Troubadour omnibus*, dont nous avons déjà eu l'honneur de vous parler l'autre jour, et vous jouirez de cette aptitude phénoménale à changer de visage aussi facilement qu'on ôte sa cravate, sa chemise, son chapeau et son habit. Cepen-

dont vous réclamez l'insertion sur les établissements d'aliénés paraîtront dans le mois de juillet prochain.

A madame Pauline Dum., à Gray. — Quand vous vous présenterez en personne dans notre bureau de rédaction, rue Richelieu, 60, nous vous repondrons de vive voix. Il y a des choses qui ne s'écrivent pas.

Rébus.

EXPLICATION DU DERNIER REBUS.

Quand le chat n'y est pas, les souris dansent sur la table.



dant, comme *L'Illustration* est la complaisance même, voici qu'elle vous offre les dix têtes de M. Levassor, pour vous épargner les frais d'un parterre ou d'un orchestre. — Que de gens voudraient avoir ce joli talent de société, afin

de pouvoir cumuler impunément! que d'employés émargerai-ent dix fois, grâce à cet art de multiplier son visage! et que de grands hommes se feraient donner dix fois la croix d'honneur!

Correspondance.

A mademoiselle Marie X. — Non, mademoiselle, *L'Illustration* ne peut pas donner le portrait des célibataires que marie la maison Foy; si jolie que vous soyez, nous ne vous ferons jamais une semblable annonce.

A M. T., maire de Brassière-lès-Belmont. — Nous vous remercions de vos éloges, et nous tâcherons de satisfaire tous vos desirs.

A madame B. — Tous vos vœux seront bientôt comblés.

A M. Ch. d'Ély. — Nous avons reçu vos communications; mais elles ne peuvent pas nous servir. Tom Thumb viendra bientôt à Paris, et nous donnerons son portrait. Quant au chemin

de fer de Folkstone et au rocher de Shakspeare, *L'Illustration* en a déjà parlé.

A M. B., de Nantes, et à M. Ch. A. N., de Bannbouillet. — Ce qui plaît à M. B. déplaît à M. A. N. Ce qui plaît à M. A. N. déplaît à M. B. Comment faire? Nous continuerons.

A M. Jules Der... — Comment pouvez-vous nous proposer un pareil sujet? *L'Illustration* est un journal dont la mère permet la lecture à sa fille. Ne foutez plus, monsieur!

A M. César Pantineau, de Rennes. — Apprenez à écrire le français, avant de nous donner des leçons.

A M. E., doct.-médecin à Saint-Robert (Isère). — Les articles

ON S'ABONNE chez les Directeurs des postes et des messageries, chez tous les Libraires, et en particulier chez tous les Correspondants du Comptoir central de la Librairie.

A LONDRES, chez J. THOMAS, 4, Finch Lane Cornhill.

A SAINT-PETERSBOURG, chez J. ISSAKOFF, libraire-éditeur, commissionnaire officiel de toutes les Bibliothèques des régiments de la Garde-Imperiale; Gostinof-Dvor, 22. — F. BELLIZARD et Co, éditeur de la *Revue étrangère*, au pont de Police, maison de l'église hollandaise.

A ALGER, chez PHILIPPE, libraire; — chez BASTIDE, libraire.

JACQUES DUBOCHET.

Tiré à la presse mécanique de LACRAMPE et Co, rue Demiette, 3.